

vue d'éliminer les armes nucléaires. Il faut en tirer profit rapidement ou cela sera perdu.

L'élimination des armes nucléaires doit être un effort général englobant tous les États. Le processus suivi doit offrir des garanties telles qu'aucun État, à aucun moment, ait le sentiment que la poursuite du désarmement nucléaire menace sa sécurité. À cette fin, l'élimination des armes nucléaires devrait être menée par une suite d'étapes de réduction vérifiées qui permettent aux États de se convaincre, à chaque étape du processus, que la poursuite du mouvement vers l'élimination puisse être faite en confiance et en sécurité.

Premières mesures

La première obligation pour les cinq États nucléaires est de s'engager sans équivoque vers l'élimination des armes nucléaires et de s'entendre pour commencer immédiatement le travail sur des mesures concrètes et les négociations nécessaires à son accomplissement.

Cet engagement devra être pris au plus haut niveau politique. Les États non-nucléaires devront soutenir l'engagement des États nucléaires et devront s'associer en une coopération internationale pour son exécution. Un tel engagement pourrait modifier d'emblée la teneur des discussions, la montée des projets bellicistes, et la programmation ou en fait le besoin des programmes de modernisation. Cela remplacerait le modèle de gouvernement d'un monde sur lequel pèse perpétuellement la double menace de l'emploi des armes nucléaires et de la continuation de leur prolifération par un monde dont les armes nucléaires auraient été éliminées. La négociation de cet engagement devrait commencer sans délai, avec pour objectif la mise en application des premières mesures en 1997.

L'engagement des États nucléaires pour un monde libéré des armes nucléaires doit s'accompagner d'une série de décisions concrètes, réalistes et se renforçant mutuellement. Nombre de ces décisions peuvent être prises immédiatement. Elles réduiraient de façon significative le risque d'une guerre nucléaire et renforceraient ainsi la sécurité de tous les États, mais particulièrement celle des États nucléaires. Leurs mises en œuvre donneraient une nette confirmation de l'intention des États nucléaires de continuer à réduire le rôle des armes nucléaires dans leur dispositif de sécurité. Les décisions proposées sont :

- Ne plus mettre les forces nucléaires en alerte ;
- Enlever les têtes des véhicules de lancement ;
- Cesser de déployer des armes nucléaires tactiques ;
- Cesser les essais nucléaires ;
- Entamer des négociations en vue de poursuivre la réduction des arsenaux des États-Unis et de Russie ;
- Établir un accord de réciprocité entre les puissances nucléaires de non-emploi en premier, et de non-emploi contre des États non-nucléaires.

Les États nucléaires devraient mettre hors d'état d'alerte toutes les forces nucléaires, réduisant ainsi les risques dramatiques de lancement accidentel ou non

autorisé d'armes nucléaires. Dans un premier temps, des limitations de l'état d'alerte pourraient être adoptées unilatéralement par les États nucléaires.

La séparation physique des têtes de leur véhicule de lancement renforcerait considérablement les avantages obtenus par la mise hors d'état d'alerte des forces nucléaires. Cette mesure peut être mise en application dans la mesure où les forces nucléaires ne peuvent être remises en état d'alerte que dans des délais connus et ayant fait l'objet d'un accord.

Les États nucléaires devraient unilatéralement déplacer leurs armes tactiques des sites où elles sont déployées et les transporter dans des centres de stockage sûrs et peu nombreux sur leur territoire.

Dans l'attente de l'application universelle du CTBT tous les États devront observer sans délai le moratoire des essais nucléaires qu'il impose.

Les États-Unis et la Russie doivent continuer de montrer la voie en inversant la course aux armements de la guerre froide. Leur objectif devrait être d'aller vers des niveaux d'armement nucléaire pour tous les États nucléaires qui montreraient sans ambiguïté la volonté d'éliminer ces armes dès que cette décision peut être vérifiée avec les mesures de confiance adéquates.

Les États nucléaires devraient se mettre d'accord et arrêter qu'ils n'emploieront pas en premier ni menaceront d'employer d'armes nucléaires l'un contre l'autre, et qu'ils n'utiliseront ni menaceront d'utiliser des armes nucléaires dans aucun conflit avec un État non-nucléaire. Un tel accord devra entrer en vigueur aussitôt que possible.

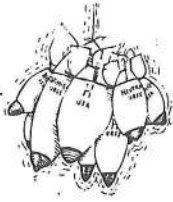
Mesures de renforcement

Les décisions suivantes seront établies sur des bases solides d'engagement, d'accomplissement et de bonne volonté acquises par la mise en œuvre des mesures proposées pour une application immédiate :

- Agir pour empêcher une prolifération horizontale ultérieure ;
- Développer des accords de vérification pour un monde libéré des armes nucléaires ;
- Cesser la production de matières fissiles destinées à des explosifs nucléaires.

Le problème de la prolifération nucléaire est inextricablement lié au fait qu'une poignée d'États continuent de détenir des armes nucléaires. Un environnement mondial où la prolifération est sous contrôle facilitera le processus de désarmement et l'évolution vers l'élimination définitive, et vice versa. L'apparition d'un nouvel État nucléaire pendant le processus d'élimination compromettrait sérieusement le processus d'élimination des armes nucléaires. Il est nécessaire d'agir pour garantir de réels contrôles de non-prolifération sur les activités nucléaires civiles et militaires, et faire pression pour une acceptation universelle des obligations relatives à la non-prolifération.

Une vérification efficace est décisive pour réaliser et maintenir un monde libre d'armes nucléaires. Avant que



les États s'accordent pour éliminer les armes nucléaires ils exigeront un haut niveau de garantie que les dispositifs de vérification puissent détecter rapidement toute tentative de violer le processus de désarmement soit par la rétention ou l'acquisition clandestine d'armes, de composants d'armes, de moyens de production d'armes ou de stockage non déclaré de matières fissiles. Les actions juridiques formelles devraient s'accompagner d'accords juridiques de vérification correspondants. Pour maintenir la sécurité dans un monde post-nucléaire le système de vérification doit fournir un haut niveau de garantie pour ce qui concerne la continuation des activités nucléaires pacifiques et non-explosives des États. Un arbitrage politique sera exigé si les niveaux de garantie possible du système de vérification est suffisant. Tous les accords de contrôle d'armements et tous les accords de désarmement existants ont nécessité des arbitrages politiques de cette sorte, car aucun dispositif de vérification ne procure de certitude absolue.

Un élément clé de tout accord de non-prolifération pour un monde libéré des armes nucléaires sera une capacité très développée de détecter les activités nucléaires non déclarées, tant sur les sites officiels que clandestins. Il faudra progressivement étendre la surveillance des activités nucléaires dans les États nucléaires, les États non déclarés et les États du seuil pour arriver au point final de l'application universelle de la surveillance à tous les États. Des dispositions seront nécessaires pour vérifier que les têtes nucléaires sont démantelées et détruites, et que les matériaux fissiles qu'elles contiennent sont conservés de façon à donner les plus grandes assurances qu'ils ne seront pas récupérés pour servir pour des armes nucléaires.

L'engagement politique d'éliminer les armes nucléaires doit être assorti du consentement de mettre à disposition les ressources nécessaires au désarmement nucléaires y compris pour une vérification efficace. Les États doivent aussi être sûrs que toute violation qui serait détectée sera poursuivie. Dans ce contexte le Conseil de sécurité devrait poursuivre ses réflexions sur la façon dont il devrait intervenir en cas de violation des obligations de désarmement nucléaire qui seraient portées à sa connaissance, dans le cadre de ses mandats spécifiques et en conformité avec la Charte des Nations unies. Cela démontrera que le système de sécurité collective inséré dans la Charte fonctionne efficacement dans les faits.

La poursuite des traités Start à l'établissement de mesures de confiance dans le domaine nucléaire entre Russes et Américains pourront créer un climat international propice aux négociations sur la réduction générale des armements. Les États-Unis et la Russie devraient mettre en route une procédure pour associer le Royaume-Uni, la France et la Chine dans le processus de désarmement. D'autres décisions pourraient être prises rapidement par les États-Unis et la Russie suite aux échanges d'informations et à la pratique des vérifications du traité Start, pour préparer le terrain aux vérifications des réductions d'armement des États nucléaires, aux vérifications du démantèlement des armes, et à la vérification et au

contrôle des matériaux fissiles résultant du démantèlement des armes. L'expérience acquise par les Américains et les Russes dans l'établissement de la confiance devra être élargie aux autres États nucléaires et de nouvelles mesures les incluant devront être développées.

L'environnement futur

Concurremment au processus principal de désarmement, il sera nécessaire que tous les États, mais particulièrement les États nucléaires, maintiennent leur action pour établir un climat propice au désarmement et à la non-prolifération.

Il sera de première importance pour la poursuite de l'élimination des armes nucléaires que le traité ABM soit intégralement respecté

Les zones dénucléarisées sont un élément de la structure qui peut utilement stimuler et soutenir un monde libéré des armes nucléaires.

Au niveau des actions nationales, les États ont l'obligation fondamentale, que ce soit en application des divers traités ou moralement, de s'assurer que les matériaux nucléaires sensibles, les équipements et les technologies qui relèvent de leur juridiction et de leur contrôle, ne se retrouvent pas entre les mains de ceux qui pourraient les utiliser.

La Commission a enregistré avec satisfaction la réponse que la Cour internationale de justice a faite en juillet 1996 à la requête de l'Assemblée générale des Nations unies pour un jugement consultatif sur la légalité de la menace ou de l'emploi des armes nucléaires. Le jugement de la Cour qu'il y a une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à leur conclusion les négociations conduisant au désarmement nucléaire sous tous ses aspects sous un contrôle international strict et efficace est exactement ce que la Commission souhaite voir appliquer.

La Commission a examiné attentivement les avantages de l'établissement d'un calendrier pour l'élimination des armes nucléaires. Toutefois, ceci ne veut pas dire qu'elle accepte que des délais indéfinis soient imposés par toutes les entraves habituelles aux limitations des moyens de démantèlement des têtes nucléaires. Ces entraves doivent être levées par des décisions politiques et par l'attribution de ressources pour faire progresser le démantèlement. De plus, un autre moyen de réduction s'est révélé être l'établissement de la confiance nécessaire dans les systèmes de vérification qui seraient requis pour la décision finale de l'élimination totale. Dans ce contexte la Commission de Canberra reste persuadée de l'importance fondamentale de s'accorder sur les objectifs et les lignes de conduite qui conduiront le processus vers l'objectif final de l'élimination totale, le plus rapidement possible. ▲

Conférence du désarmement

Programme d'actions en vue de l'élimination des armes nucléaires

Le 7 août 1996, le "groupe des 21" — composé en fait de 27 États — a rendu public un calendrier-programme en trois phases afin de réduire la menace de ces armes ainsi que les arsenaux nucléaires. Cet ensemble de mesures — que nous publions ci-dessous — est présenté comme base de travail pour la Conférence du désarmement à Genève.*

Introduction

La communauté internationale attache la plus grande importance à des mesures effectives de désarmement nucléaire et d'élimination de la menace d'une guerre nucléaire. La période d'après guerre froide donne une occasion sans précédent pour établir un nouveau système de sécurité internationale basé sur les principes immuables de la Charte des Nations unies. Il faut renoncer aux arguments qui prolongent la possession des armes nucléaires. Tant que le rôle des armes nucléaires dans le contexte de la sécurité ne sera pas délégitimé et tant que les doctrines justifiant l'existence des armes nucléaires ne seront pas abandonnées, il y aura toujours la menace de la reprise de la course aux armes nucléaires et la croissance de la menace nucléaire.

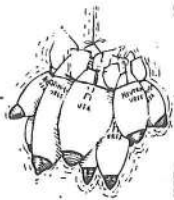
Il incombe donc de garantir que l'existence de circonstances favorables dans les relations internationales soient utilisées pour l'élimination de toutes les armes nucléaires cesse d'être un sujet de rhétorique et se transforme en une réalité vivante. Cela nécessite des efforts actifs et multilatéraux pour identifier, négocier et exécuter les mesures spécifiques, pas-à-pas pour l'élimination complète des armes nucléaires.

L'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur la légalité de la menace ou l'usage de l'arme nucléaire, donné le 8 juillet, a établi que les caractéristiques exceptionnelles des armes nucléaires et en particulier leurs puissances de destruction, leur capacité de causer

un préjudice humain incalculable, la possibilité de provoquer des dommages aux générations à venir les rendent potentiellement catastrophiques. Nous sommes en accord avec la Cour : « *Le pouvoir de destruction des armes nucléaires ne peut être contenu ni dans le temps ni dans l'espace. Elles ont le pouvoir de détruire toute civilisation et tout l'écosystème de la planète.* »

La Cour internationale de justice conclut que la menace ou l'usage des armes nucléaires serait généralement contraire aux règles de la loi internationale applicable dans les conflits armés et en particulier aux principes et règles de la loi humanitaire et établit qu'il existe une obligation pour tous les États de poursuivre de bonne foi et d'apporter une conclusion aux négociations conduisant au désarmement nucléaire, sous toutes ses formes, sous un contrôle international strict et effectif.

Comme il l'a affirmé dans sa déclaration du 28 mars 1996 à l'Assemblée plénière de la Conférence du désarmement, le Groupe des 21 a insisté fortement pour débiter des négociations à la Conférence du désarmement sur le désarmement nucléaire, « *cet objectif constitue la plus grande priorité de la communauté internationale* ». On rappellera que le 14 mars 1996, les groupes des 21 a déposé une résolution devant la Conférence (CD/1388) selon laquelle la Conférence constituerait un comité ad hoc sur le désarmement nucléaire « *pour débiter des négociations pour établir un programme en vue d'une élimination éventuelle des armes nucléaires comprenant un calendrier spécifique* », comme il est demandé par la résolution 50/70 P de l'Assemblée générale.



Ce programme sera établi par une comité ad hoc et pourra comprendre les étapes et mesures suivantes, comme base de travail. La liste des mesures de chaque phase est indiquée sans être exhaustive et leur ordre ne reflète pas nécessairement la priorité. Toutefois, on doit comprendre que dans quelque programme de désarmement nucléaire qu'il soit, toutes les mesures et les étapes sont liées indissolublement les unes aux autres.

Programme d'action

Première phase : 1996-2000

A. Mesures prises pour réduire la menace des armes nucléaires

- => Début immédiat et simultané de négociations et premières conclusions de :
 - un instrument obligatoire et légal multilatéralement, pour garantir les États non-nucléaires contre l'usage ou la menace de l'utilisation des armes nucléaires ;
 - une convention interdisant l'usage ou la menace des armes nucléaires ;
 - un traité d'élimination des armes nucléaires ;
 - un traité interdisant la production de matériaux fissiles pour arme nucléaire.
- => Fin du développement qualitatif des armes nucléaires, par accord de :
 - cessation de tous les essais nucléaires et fermeture de tous les centres d'essais ;
 - mesures pour prévenir l'utilisation de nouvelles technologies pour améliorer les armes nucléaires existantes, y compris interdiction des recherches et développement d'armes nucléaires.
- => Exécution complète des traités de Tlatelcolco, Rarotonga, Pelindaba et Sud-Est de l'Asie et établissement de nouvelles zones sans armes nucléaires, sur la base d'arrangements librement consentis entre les États de la région en cause.
- => Déclarations des stocks d'armes nucléaires et des matériaux utilisables pour les armes nucléaires.

B. Mesures de désarmement nucléaire

- => Désarmement des systèmes d'armes nucléaires.
- => Conservation du traité ABM (missiles anti-balistiques).
- => Moratoire et interdiction des tests d'armes de l'espace.
- => Ratification et exécution du traité Start II.
- => Début et conclusion de négociations sur les futures réductions d'arsenaux nucléaires (Start III).
- => Mise sous contrôle de l'AIEA des matériaux nucléaires fissiles retirés de l'usage militaire pour un usage fissiles par les États nucléaires.
- => Nouvelles négociations de désarmement nucléaire par

tous les États nucléaires, y compris par l'arrêt de la fabrication de têtes nucléaires.

=> Recommandation à l'Assemblée générale pour qu'elle déclare la décade 2000-2010 « *Décade de désarmement nucléaire* ».

Seconde phase : 2000-2010

Mesures pour réduire les arsenaux nucléaires et promouvoir la confiance entre les États

- => Entrée en vigueur du traité d'élimination des armes nucléaires et constitution d'un système de vérification unique, intégré, multilatéral, pour entraîner la confiance, comprenant les mesures suivantes :
 - séparation des têtes nucléaires de leurs véhicules d'envoi ;
 - placement des têtes nucléaires dans les lieux de stockage sûrs sous un contrôle international pour ôter les matériaux fissiles des têtes ;
 - transférer les matériaux nucléaires y compris fissile et les véhicules d'envoi à des usages pacifiques.
- => Préparation sous des auspices internationales d'un inventaire des arsenaux nucléaires, y compris des matériaux fissiles, têtes nucléaires et de leurs véhicules d'envoi.
- => Réduction progressive et équilibrée des missiles prévus pour transporter les têtes nucléaires.
- => Recommandation à l'Assemblée générale pour qu'elle déclare la décade 2010-2020 comme « *Décade pour l'élimination totale des armes nucléaires* ».

Troisième phase : 2010-2020

Consolidation d'un monde sans arme nucléaire

- => Adoption des principes et mécanismes pour un système de coopération et de sécurité.
- => Réalisation complète du traité d'élimination de toutes les armes nucléaires et de son système de vérification et complétant par de nouvelles mesures telles :
 - conversion des installations destinées à la production d'armes nucléaires en une utilisation pacifique ;
 - demande de sauvegarde des installations nucléaires sur une base universelle ;
 - élimination des toutes les armes nucléaires. ▲

États membres du "Groupe des 21"

Algérie, Bangladesh, Brésil, Cameroun, Colombie, Cuba, République démocratique et populaire de Corée, Égypte, Éthiopie, Inde, Indonésie, Irak, République islamique d'Iran, Kenya, Mexique, Mongolie, Myanmar, Nigeria, Pakistan, Pérou, Sénégal, Sri Lanka, République arabe de Syrie, Venezuela, Vietnam, Zaïre et Zimbabwe.

POLYNÉSIE

Enquête indépendante sur les effets des essais nucléaires

Face à l'impossibilité d'obtenir des données fiables et crédibles de la part des autorités qui ont depuis 30 ans éludé le problème, les représentants de la "société civile" polynésienne, et en particulier le réseau d'ONG Hiti Tau et l'Église évangélique de Polynésie française, ont sollicité le soutien de l'organisation "Solidarité Europe Pacifique" — et l'assistance du CDRPC —, pour mettre en place une enquête indépendante sur les conséquences des essais nucléaires dont nous publions l'avant-projet après la présentation de cette initiative.

Bruno Barrillot

En octobre 1995, les Églises et ONG membres de "Solidarité Europe-Pacifique", dont le secrétariat est situé à Zeist aux Pays-Bas, ont décidé le lancement d'une enquête sur les effets des essais nucléaires. D'un montant de 200 000 dollars américains (environ 1 million de francs), l'enquête a été financée par des organisations et Églises au niveau international. Le Conseil œcuménique des Églises (COE) a accordé 50 000 dollars à ce projet, prélevés sur son fonds "activités prioritaires". Deux économistes sociaux de l'université de Wageningen aux Pays-Bas, Pieter de Vries et Han Seur vont diriger l'enquête avec l'assistance de Bruno Barrillot, du CDRPC. La réalisation de l'enquête sera faite en étroite collaboration avec une équipe d'enquêteurs polynésiens.

Démarrage de la première phase de l'enquête en Polynésie

La première phase de l'enquête indépendante organisée en Polynésie sur les conséquences des essais nucléaires français auprès des travailleurs polynésiens et des habitants des îles voisines a commencé fin juin. Dans un premier temps, fin juin-fin juillet, la formation de quinze enquêteurs polynésiens a été réalisée en collaboration avec les deux sociologues hollandais : Han Seur et Pieter de Vries et Bruno Barrillot. Composée de membres de Hiti Tau et de l'Église évangélique, l'équipe a acquis les rudiments de base, à la fois théoriques et pratiques, nécessaires à toute enquête sociologique. De nombreuses rencontres avec des anciens travailleurs sur les sites ont permis de mieux cerner leurs préoccupations et inquiétudes, de mieux comprendre les postes de travail qui auraient pu constituer des risques pour leur santé,



d'apprécier les changements importants subis dans leur vie économique, sociale et familiale, dûs à leur activité professionnelle. À partir de ce travail collectif, réalisé selon une méthode scientifique déjà éprouvée dans d'autres régions du monde, un questionnaire d'enquête a été rédigé. L'enquête quantitative se déroulera au cours du mois d'octobre et le rapport final est prévu pour le début de l'année 1997.

Le démarrage de l'enquête indépendante s'est fait au grand jour en Polynésie. Les responsables de Hiti Tau et de l'Église évangélique ont tenu informé le gouvernement local de cette initiative et une rencontre d'information a même été organisée avec le commandement supérieur des armées de Polynésie. La presse locale et les autres médias locaux — radios et télévision — se sont faits amplement l'écho de l'enquête indépendante.

Parallèlement à la formation, Hiti Tau et l'Église évangélique ont commencé à établir des listes d'anciens travailleurs. Contrairement à ce qui se produisait auparavant, les gens n'ont plus de crainte pour se signaler. Il faut dire que les opérations de démantèlement-destruction des sites effectuées par l'armée à Moruroa notamment scandalisent les Polynésiens. À cela, il faut ajouter

les vagues de licenciements des anciens travailleurs qui sont réalisées sans égards, malgré quelques opérations de reclassement savamment orchestrées par la presse locale mais qui ne laissent aucune illusion aux Polynésiens.

La mission officielle de l'AIEA

Indépendamment à l'enquête indépendante, rappelons que le gouvernement français avait décidé de confier à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de réaliser le bilan complet des essais nucléaires français en Polynésie. L'AIEA a déjà commencé son travail à l'issue du dernier essai français à Fangataufa du 27 janvier 1996. Un Comité a été constitué, présidé par M^{me} Gail de Planque, Américaine, spécialiste des rayonnements et ancienne membre de la commission de la réglementation nucléaire des États-Unis. En outre, le Comité est composé d'experts originaires de plusieurs pays et d'organismes internationaux tels que le Forum du Pacifique Sud, le Comité scientifique des Nations unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, l'Organisation mondiale de la santé et la Commission européenne.

RÉPONSE À PASCAL HICKEL

Le Conseil œcuménique des Églises et l'enquête

« **F**allait-il, par exemple, que le COE finance une étude sur les effets des essais nucléaires français dans le Pacifique ? Les engagements "politiques" du COE ne l'ont-ils pas éloigné des communautés de base ? » demande Pascal Hickel.

Permettez-nous de retourner cette réflexion : les communautés de base ne se sont-elles pas éloignées du COE et de ses grandes options — dont nous espérons très fort qu'elles perdureront —, soit : paix, justice et sauvegarde de la Création... Vaincre la violence... Lutter contre l'impunité... Ne s'éloigneraient-elles pas ainsi de l'essentiel ?

À travers liturgies, confessions de foi, sermons, déclarations, exhortations de toutes instances de l'Église réformée de France ou de la Fédération protestante de France, il nous est indiqué sans cesse des lignes de force pour nos vies : « *Vous êtes libérés pour agir [...]. Appelés à être témoins de la justice et de l'amour de Dieu [...] à construire un monde moins injuste* »...

Au dernier synode de l'Église réformée de France à Mazamet, notre président du Conseil national, dans un long message, rappelait qu'« *aux yeux des Réformateurs [...] toute ascèse hors du monde devient impossible car Dieu a choisi de se faire chair dans l'histoire des hommes. Il n'existe en conséquence aucun lien, aucun abri où le Christ se tiendrait, où l'Évangile s'énoncerait en-dehors de l'incarnation et de toute compromission au cœur de l'histoire [...]. Chez Calvin, l'amour est inséparable de la justice et les implications sociales et politiques de la*

responsabilité chrétienne font partie de la sanctification où s'atteste la vérité ultime de l'homme. »

En Polynésie française, il s'agit bien de rendre justice à notre prochain ; à nos prochains, pour la plupart d'ailleurs nos frères chrétiens, membres de l'Église évangélique de Polynésie française, sœur jumelle de notre ERF au sein de la CEVAA.

Il est temps de reconnaître tous les préjudices dont ils ont souffert depuis la création en 1963 du Centre d'expérimentations nucléaires. Il a toujours été déploré que notre pays refuse toute enquête indépendante concernant les atteintes à leur santé. Aussi, on ne peut que se réjouir quand — comme cela a été souvent la vocation des protestants à travers les siècles — des chrétiens participent à la prise en charge d'un service indispensable non rempli par les autorités politiques. Il faut en remercier le COE ; grâce à son engagement le travail est en cours et permettra de donner la parole à environ 2 000 personnes-témoins.

Cette enquête scientifique, suivie par des experts, sera un document de base pour des tribunaux internationaux (comme la Cour de La Haye) susceptibles de se prononcer sur l'ampleur et la gravité des méfaits et responsabilités engagées.

Cela permettra aussi à nos communautés d'être enfin informées convenablement ; elles pourront, nous l'espérons, en débattre, mesurer en quoi elles sont engagées, concernées et appelées à "réparer" ce qui peut être encore "réparable".

Monique et Pierre Seignobosc

Deux groupes de travail ont été constitués : l'un, présidé par un Néo-zélandais, est chargé de l'évaluation de la situation radiologique actuelle des deux atolls de Moruroa et Fangataufa (avec deux sous-groupes étudiant la contamination de l'environnement terrestre et de l'environnement aquatique), l'autre, présidé par un Australien, est chargé de l'évaluation de la situation radiologique à long terme (avec trois sous-groupes). Des échantillons marins et terrestres ont été prélevés par les experts de l'AIEA au cours de l'été, ce qui, par parenthèse, a servi de prétexte aux autorités militaires de Polynésie pour refuser l'accès de Moruroa et Fangataufa aux représentants de l'enquête indépendante. « *Il faut laisser travailler l'AIEA dans le calme et la sérénité* », nous a-t-on répondu en substance lors de notre entretien avec le commandement supérieur des armées à Tahiti...

Les travaux des géologues ont attiré l'attention des Polynésiens présents sur les sites puisque de nombreux forages de faible dimension ont été effectués au cours de l'été jusqu'à 400 mètres de profondeur. Il semble, selon nos informations, que les géologues effectuent ces travaux pour faire des projections quant à l'évolution possible des sites (sur le plan de la contamination radiologique) pour les 10, 50, 100 années à venir, voire plus encore. Le Comité devrait faire un premier point de ses travaux au cours du mois de novembre 1996 et les résultats seront vraisemblablement publiés fin 1997-début 1998.

Selon le directeur de l'information de l'AIEA, les experts membres du Comité ne souhaitent pas être identifiés nommément « *car ils ne pourront pas se prononcer individuellement sur l'état des travaux et les résultats intérimaires quand l'étude sera en cours* ». Cependant, nous avons pu obtenir la liste des membres du Comité de l'AIEA qui s'est rendu à Moruroa et Fangataufa les 29-31 janvier 1996. Sur les 18 membres de ce groupe dirigé par M^{me} Gail de Planque, se trouvent seulement trois experts français : M. G. Goutière est géologue à la Direction des applications militaires du CEA (centre de Bruyères-le-Châtel) et auteur de nombreux rapports montrant l'absence d'influence des essais souterrains sur la structure géologique des atolls, MM. Bourlat et Delcourt, tous deux experts du Service mixte de sécurité radiologique et biologique (NDLR, "mixte" = CEA et armées) et auteurs d'articles montrant l'absence de répercussions des expériences nucléaires françaises sur les eaux océaniques et la biosphère. Sans préjuger de l'indépendance scientifique de l'ensemble de ce Comité, la présence de ces experts français donne cependant une indication importante : ceux qui ont démontré depuis des années l'innocuité des essais français sont ceux mêmes qui vont "conseiller", en tant qu'experts français, le Comité de l'AIEA.

Les premières réactions à l'enquête indépendante

Bien que les responsables polynésiens aient tenu à la transparence dès le lancement de l'enquête indépendante, il semble que des réactions à cette étude commencent à poindre. D'abord, les Renseignements généraux

(RG), très présents à Tahiti, n'ont pas manqué de se signaler dès le début de l'enquête : les animateurs européens ont été suivis (mais les "suiveurs" ont vite été repérés !), un enquêteur polynésien a été "interrogé" et des locaux de travail ont été fouillés... Au mois d'août, les responsables de l'Église évangélique de Polynésie ont été attaqués dans la presse locale : l'éditorialiste de la *Dépêche de Tahiti*, Christine Bourne, habituelle défenseur du système colonialo-nucléaire, est montée au créneau pour attaquer l'enquête et tenter de diviser une Église qui, majoritaire en Polynésie, est impliquée dans tous les secteurs de la société et de la vie politique locale.

Du côté français, les réactions sont venues de la presse protestante, probablement inspirées par quelques pressions plus ou moins officielles. Cette fois, c'est le Conseil œcuménique des Églises qui est attaqué. À propos de la crise financière qui secoue le COE, Pascal Hickel, dans *Réforme*, écrit : « *Fallait-il par exemple, que le COE finance une étude sur les effets des essais nucléaires français dans le Pacifique ? Les engagements "politiques" du COE ne l'ont-ils pas éloigné des communautés de base ?* »¹ On lira à ce propos la réaction ci-contre de protestants impliqués tant dans leur Église que dans le mouvement pour l'arrêt des essais nucléaires.

Il est fort probable que les pressions et réactions se multiplieront et ce d'autant plus qu'officiellement les Églises de France ne se sont guère "mouillées" pour soutenir l'engagement d'une Église sœur de Polynésie et celui du Conseil œcuménique.

Le cancer en Polynésie, un vrai problème

Et pourtant, sur le fond peut-on faire remarquer une coïncidence ? Les services du ministère de la santé de Polynésie ont publié début juillet une mise à jour du *Registre du cancer*². Bien que les faits soient minimisés, les données publiées font ressortir une très inquiétante augmentation des cancers de la thyroïde, notamment chez les femmes polynésiennes : le nombre de cas qui était de 17,6 pour 100 000 pour la période 1989-1990 est passé à 25,7 pour 100 000 pour la période 1990-1995, dont 90 % concernent des femmes polynésiennes ou métis polynésiennes. En France, ce taux n'était que de 4,8 pour 100 000 pour la période 1979-1984 (dernières statistiques publiées). Les études sur les conséquences de Tchernobyl ont rappelé que le cancer de la thyroïde pouvait avoir une origine liée à la diffusion de radioéléments dans l'atmosphère, notamment l'iode-131. À cela, les responsables du *Registre du cancer* expliquent qu'il est difficile de faire la preuve du lien entre les essais atmosphériques et cette augmentation des cancers de la thyroïde parce que le fort taux constaté en Polynésie est du même ordre que celui constaté chez les femmes mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie. En fait, le taux de cancer de la thyroïde chez les femmes mélanésiennes (34,3 pour 100 000) correspond à la période 1988-1991 et ces chiffres n'expliquent pas la subite augmentation de ce cancer en Polynésie de 1990 à 1995.



Tableau des cancers les plus fréquents en Polynésie française

**Comparaison de l'incidence annuelle standardisée sur l'âge
pour 100 000 habitants dans quelques pays du Pacifique Sud et en France**

	Polynésie française		Iles Cook		Hawaii (Hawaïens)		Nouvelle-Zélande (Māoris)		Fidjis (Mélanésiens)		Nouvelle-Calédonie (Mélanésiens)		France	
	1990-1995		1984-1990		1978-1982		1978-1982		1990		1988-1991		1990	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Poumon	65,1	33,4	27,6	24,8	82,8	39,7	101,3	68,1	9,8	7,6	86,9	17,4	53,2	6,7
Sein féminin	-	71,1	-	6,7	-	93,9	-	59,5	-	25,7	-	41,1	-	61,5
Syst. héma. réticulo. histio. <i>dont leucémies*</i>	13,5	13,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	7,8 ^a	8,1	1,6	1,7	8,7	5	10,9	7,1	3,6	3,1	3,4	4,6	8	53,
Col utérin	-	29,8	-	42,5	-	12,3	-	28,9	-	45,3	-	43,6	-	9,7
Thyroïde	5,3	25,7	0	7,6	5,9	10,5	2,3	3,1	1,3	8,6	5,7	34,3	1,66 ^b	4,08 ^b
Prostate	36,6	-	11	-	40,9	-	35,4	-	13,4	-	17,1	-	40	-
Tous cancers	246,3	273,7	141	233	312	298	323	298	108	165	282	235	310,8	207,3

* : il s'agit de taux brut non ajusté sur l'âge ; a : données 1985-1990 ; b : données 1979-1984

Sources : Registre régional du cancer de la Commission du Pacifique Sud et CIRC

Quant aux leucémies, dans l'état actuel du *Registre du cancer*, il est impossible d'en tirer un quelconque enseignement : en effet, le *Registre* ne donne que les taux bruts non ajustés sur l'âge et il faudrait qu'un ajustement soit fait en fonction des normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ce qui permettrait d'effectuer des comparaisons. Pourquoi cet ajustement n'a-t-il pas été réalisé ? La question reste en suspens (cf. *tableau ci-dessus*).

Les données du *Registre du cancer* de Polynésie qui, rappelons-le, ne commencent qu'en 1988, restent encore à affiner et à interpréter : bien que les anciens travailleurs sur les sites et que les populations voisines de Moruroa soient à considérer comme deux "groupes à risques", aucun suivi spécifique n'a été réalisé pour eux. N'y a-t-il pas là une "négligence" grave ou une omission délibérée ? En effet, le système de santé en Polynésie est suffisamment élaboré : les fiches d'entrées à l'hôpital à partir desquelles (entre autres données) le *Registre* a été établi comportent le nom de l'île d'origine du patient ainsi que son parcours professionnel.

Décès par leucémie d'un pionnier du nucléaire français

Autre coïncidence ? Le 16 juillet 1996, l'ancien directeur-adjoint du Centre d'expérimentation du Pacifique de 1970 à 1973, et ingénieur du Commissariat à l'énergie atomique (Service de protection des sites), Vincent Coutrot, est décédé à Tahiti, où il s'était installé, des suites d'une leucémie. Quelques mois auparavant, Vincent Coutrot avait lui-même écrit au mensuel *Tahiti-Pacifique*, pour préciser le déroulement de sa carrière qui l'avait conduit « à travailler fréquemment en zones

radioactives lors d'opérations de reconnaissance et de contrôle de la radioactivité ou de décontamination ». Affirmant avoir la certitude de n'avoir jamais subi d'irradiation supérieure aux normes internationales, il a reconnu que la Sécurité sociale avait décidé de prendre en charge au titre du tableau 6A des maladies professionnelles l'affection dont il était atteint. « Pour couper court à toute polémique, écrivait-il, je tiens à préciser qu'une telle prise en charge n'implique nullement la certitude d'une relation entre cette maladie et mes activités professionnelles passées depuis plus de 20 ans, mais seulement une présomption de cause à effet, la charge de la preuve ne m'incombant pas. »³

Le cas de Vincent Coutrot n'est pas unique au CEA (et notamment en Polynésie) et dans l'industrie nucléaire, mais jusqu'à présent peu de données sur les relations entre cancers et activités professionnelles liées au nucléaire ont été rendues publiques⁴... Ce ne sont pourtant pas les précautions et données qui manquent pour réaliser une telle étude, ainsi que le mentionnait Vincent Coutrot dans son courrier à *Tahiti-Pacifique*, rapportant que les doses qu'il aurait pu recevoir seraient « très faciles à vérifier avec les différents dosimètres et détecteurs dont nous étions munis ».

1) *Réforme*, 3 août 1996.

2) *Bulletin d'informations sanitaires et épidémiologiques*, n° 3/96, juin 1996, Papeete (Tahiti).

3) *Tahiti Pacifique*, septembre 1995.

4) Rappels, pour mémoire, que Gaston Palewski, ancien ministre qui avait été témoin (et contaminé) de l'accident de tir du 1^{er} mai 1962 à In Ekker au Sahara, est décédé de leucémie et qu'il a toujours attribué ses ennuis de santé à cet accident (cf. Bruno Barrillot, *Les essais nucléaires français 1960-1996*, p. 73-76).

AVANT-PROJET

Effets des essais nucléaires sur la santé

Pieter de Vries et Han Seur

Raisons de la recherche

a) Les conséquences des essais nucléaires français sur l'environnement et la santé des populations de Polynésie française ont été, dès les années 1970-75 un sujet d'inquiétude. Dans la société polynésienne, aujourd'hui, un grand nombre de personnes se demande s'il existe un rapport entre ces essais nucléaires et les problèmes de santé constatés dans leurs familles et leur environnement social. En d'autres termes, l'augmentation du nombre des cancers a-t-elle été provoquée par les essais, par la radioactivité ? Cette incertitude elle-même est une charge psychique qui doit être considérée et résolue. En outre, des questions concernant des changements écologiques n'ont jusqu'à présent reçu aucune réponse satisfaisante.

b) Jusqu'à présent il y a eu une négligence et une mauvaise volonté manifestes de la part des autorités françaises à fournir à la population des informations concernant les effets directs ou indirects des essais nucléaires. Les documentations et statistiques sur la santé publique sont loin d'être complètes. Des études indépendantes montrent que les statistiques en Polynésie française ne couvrent que 60 % des causes de décès. En outre les documents officiels concernant la santé publique se basent sur des statistiques provenant du service de santé publique, dirigé par les militaires, tandis que les statistiques militaires contenant également des informations sur la santé publique restent confidentielles.

c) Il est évident que l'environnement institutionnel et les médias (la presse, la radio, etc.) se sont montrés totalement incapable de réagir de manière adéquate aux inquiétudes et angoisses que ces essais ont fait naître dans la population. Pourtant celle-ci a fait elle-même un rapport de cause à effet entre les essais nucléaires et les changements constatés dans l'environnement et dans l'apparition de nouvelles maladies.

d) Les données disponibles (cf. *Les essais nucléaires français 1966-1996*, Bruno Barrillot, Lyon, CDRPC, 1996, p. 287-310) indiquent qu'il y a eu une augmentation de maladies cancéreuses pendant les dernières décennies sur l'ensemble de la Polynésie. Malgré le fait que les statistiques existantes soient incomplètes ou secrètes, il est incontestable que la Polynésie a l'un des plus fort taux de mortalité par cancer de cette région du Pacifique Sud.

e) L'atmosphère de secret dans laquelle les essais ont eu lieu a certainement contribué à la naissance et la diffusion de sentiments d'inquiétude, d'angoisse et de méfiance. Des institutions locales, telles que les Églises, les syndicats, les partis politiques, les ONG, reconnaissent la nécessité de développer des mécanismes sociaux afin, d'une part de canaliser et de faire accepter ces sentiments, et d'autre part d'engager la population dans un débat public.

Une conclusion est claire : il est absolument nécessaire de réaliser de manière indépendante une étude de santé de la population polynésienne (et surtout parmi les catégories de gens qui se trouvaient sur les sites ou dans les environs). Une telle recherche devra compléter les études faites par d'autres experts indépendants (entre autres celle de Bruno Barrillot) et pourra être alors considérée comme une tentative de créer une base de données



indépendante qui pourra être utilisée dans l'avenir pour des recherches et analyses.

Étant donné l'atmosphère de secret et l'absence de possibilités pour la population d'exprimer ses sentiments et perceptions, il est très important d'étudier comment la population considère des maladies qui semblent être provoquées par les essais nucléaires. Ces interprétations et perceptions sont influencées par des valeurs culturelles, des usages et des habitudes qui, à leur tour, fournissent la manière d'exprimer des émotions et des sentiments de tristesse ou de culpabilité. Cela veut dire qu'un débat concernant les conséquences de la radioactivité sur la santé de la population doit être élevé au-dessus du niveau du domaine des experts médicaux. On ne peut plus ignorer le savoir médical (masseurs, médecine traditionnelle) développé par la population afin de s'opposer à ces "nouvelles" maladies. En d'autres termes, on ne peut plus considérer la population comme uniquement des victimes qui ont subi les essais d'une manière passive.

Les perceptions et émotions liées aux essais nucléaires et à leurs conséquences jouent de plus en plus un rôle dans les discussions politiques et les différents mouvements (Églises, organisations et groupements locaux, ONG, syndicats, associations des praticiens traditionnels, partis politiques, associations de protection de l'environnement, mouvements de femmes, etc.). Il est évident que le débat est en train de se déplacer du domaine privé vers le domaine public, surtout en ce qui concerne le sort de la matière nucléaire et l'impact des essais sur la santé de la population. C'est pourquoi il est très important d'associer les organisations qui offrent des espaces pour discuter des problèmes concernant les essais nucléaires et leurs effets sur la santé.

Il est également essentiel de déterminer les effets plus ou moins directs provoqués par l'implantation du Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP). La consommation du poisson en est un exemple. Dès le commencement de la construction des installations du CEP à Moruroa, Fangataufa, Hao et Mangareva, les personnels du CEP et les habitants des îles ont été avertis de ne plus manger de poisson, en raison du très important développement de la ciguatera. Pourtant le poisson occupe une place centrale dans l'alimentation des Polynésiens et la pêche est également un élément central de l'identité des habitants de ces îles. L'interdiction de manger du poisson est considérée par eux comme une violation de leurs droits humains. Ainsi, non seulement les essais nucléaires ont-ils des conséquences directes sur la santé des populations, mais ils ont provoqué une dépendance à l'égard d'un régime alimentaire de type européen. Ainsi, les problèmes qui touchent à la pêche et à la consommation de poisson peuvent-ils jouer un rôle capital si l'on veut comprendre comment les populations de Polynésie ont subi les essais nucléaires et envisagent leur avenir malgré les effets de la radioactivité.

Malgré le fait que les populations ont été plus ou moins tenues ignorantes des activités nucléaires et des données recueillies par les autorités militaires françaises, nous ne devons pas oublier qu'elles ont, par leur propre

expérience, accumulé un certain savoir en ce qui concerne les nouvelles maladies. L'expérience acquise dans le domaine de la sociologie rurale nous montre que le savoir local peut fournir des données importantes pour la science formelle et peut conduire au développement d'hypothèses qui pourront servir de point de départ pour une recherche faite par des médecins, des épidémiologues, des sociologues ou anthropologues. Pour cette raison il sera intéressant de reconstruire l'histoire des essais nucléaires et de leurs effets en utilisant les expériences de la population affectée.

C'est pourquoi nous proposons d'entreprendre une recherche qui portera sur les conséquences des essais sur la "santé sociale" de la population. Le concept de santé sociale sera défini d'une manière assez libre et large, ceci dans le but d'inclure les sentiments et les émotions causés par ces essais et par les maladies qui en découlent. En portant notre attention tout spécialement sur la connaissance et les expériences faites par la population, nous essayerons d'impliquer les habitants des îles dans l'élaboration de la recherche.

Objectifs de la recherche

La recherche a comme objectifs :

- a) de contribuer à une discussion publique se rapportant aux répercussions sociales, politiques et médicales de l'héritage des essais nucléaires sur la population de Polynésie.
- b) de fournir des données solides sur l'environnement et sur la santé des deux groupes à hauts risques :
 - 1) les Polynésiens qui ont travaillé sur les sites d'essais ;
 - 2) les habitants des îles qui se trouvent dans un rayon de 500 km des sites d'essai.
- c) de fournir des données aux institutions locales (Églises, ONG, etc.) qui ont l'intention d'assurer un suivi et un soutien des populations atteintes par les effets des expériences nucléaires.

Sur la base de ces objectifs on peut formuler les thèmes de recherche suivants :

Thèmes de la recherche

La recherche sera organisée selon les deux axes suivants :

- a) Quelles étaient les conditions de travail des employés des sites nucléaires ? Quelle sorte de protection ont-ils reçue pendant et après les essais ? Quelles maladies ont-ils eues à la suite ? Où habitent-ils à présent ?
- b) La population voit-elle un rapport entre certaines maladies et la radioactivité ? Quels sont les événements constitutifs de ce rapport (un essai nucléaire, la naissance d'un enfant handicapé, les déformations, la disparition totale de certaines espèces haléotiques, la pollution de régions poissonneuses, etc.) ? Quels notions et concepts

utilisent-ils pour identifier les maladies associées aux essais nucléaires ? Quelles représentations culturelles influencent-elles l'interprétation de leurs expériences ?

c) Quelle sorte de soutien les personnes affectées ont-elles reçu de la part de groupes (formels ou informels) et d'institutions en réponse à leur anxiété et à leur besoin accru de soins médicaux ? Quelles furent leurs expériences avec les autorités militaires françaises, les hôpitaux militaires et civiles en Polynésie et au-dehors (à Paris et en Nouvelle-Zélande) avec les praticiens traditionnels et d'autres organisations ? Ont-ils été l'objet d'évacuation sanitaire sur Paris ?

d) Quels genres d'associations (le foyer, ONG, l'Église, la commune, etc.) ont fourni à la population des ressources et la possibilité d'exprimer leurs opinions, sentiments et émotions ?

Dans quelle mesure ces associations peuvent-elles jouer un rôle significatif dans un processus de guérison ? Quelle a été le rôle des médias locaux (les journaux, la radio) et du gouvernement local ?

La méthodologie

Pour l'élaboration de la recherche nous nous baserons, en particuliers, sur des rapports et études existants. La recherche se concentrera sur deux groupes à hauts risques : les anciens employés qui ont travaillé sur les sites et les habitants de Tureia et Mangareva. La recherche comprendra deux parties :

- 1) une recherche qualitative ;
- 2) une enquête détaillée au niveau du foyer.

L'objectif de la partie qualitative de l'étude est de faire ressortir les concepts, catégories et idées, qu'utilise la population pour exprimer ses perceptions et ses expériences en ce qui concerne les essais nucléaires.

Les données de l'étude qualitative seront nécessaires pour établir le questionnaire de l'enquête. Le but principal de l'enquête est de recueillir des données quantitatives sur les conditions sociales et sur la santé des habitants de Mangareva et Tureia et sur ceux qui ont travaillé à Moruroa et Fangataufa. Un autre objectif de l'enquête est de vérifier les hypothèses qui auront été développées pendant la première phase de la recherche.

La recherche sera exécutée avec l'aide d'un groupe de 10 à 20 assistants qui seront engagés pour les deux phases des études, donc pendant une période de 4 mois. Ils seront recrutés par l'Église évangélique et l'ONG Hiti Tau, et encadrés pour faire des interviews qualitatives et quantitatives. Ils seront aussi engagés dans l'élaboration du questionnaire. Le critère principal de sélection des assistants sera la qualité de leurs expériences avec la problématique mentionnée au niveau de la communauté, du foyer et des institutions. De cette manière nous bénéficierons de leurs expériences, en développant une méthodologie participative et adaptée à la situation spécifique de Polynésie française.

La première phase

Elle se composera des éléments suivants :

a) de l'histoire de vie et du dossier médical des personnes qui appartiennent aux groupes sus-mentionnés (différenciés selon le sexe, le passé professionnel, la localité, le type et le degré d'exposition, etc.) ;

b) interviews détaillées:

— du personnel des services de santé (médecins, infirmières, etc.) et services sociaux (caisse de prévoyance sociale) sur le développement du cancer et d'autres maladies provoquées par la radioactivité des malades et leurs familles ;

— des responsables et du personnel des organisations locales (Églises, aumôniers militaires protestants, groupes de base, organisations dans les îles de Tahiti, les îles sous le Vent, Mangareva et Tureia).

La seconde phase

L'enquête au niveau du foyer formera le point central de la deuxième phase de l'étude. L'enquête et le questionnaire seront basés sur les expériences, données et idées recueillies pendant la première phase, comme unité d'analyse et, en conséquence comme unité d'interview, nous choisirons le foyer. Nous sommes conscients du fait que le foyer n'est pas un concept sans problèmes. Il est probable qu'il sera nécessaire d'établir deux questionnaires différents : un pour la populations des îles qui se trouvent dans la zone des essais nucléaires ; et l'autre pour les ex-employés des sites nucléaires.

- Le questionnaire concernera entre autres les sujets suivants : composition du foyer ; changements démographiques ; migration (permanente et saisonnière).

- Le questionnaire devra faire apparaître les incidents ou accidents (de quel type ?) dont auraient été témoins ou auraient été victimes les personnes touchées par l'enquête.

- Au cours de l'enquête auprès des anciens travailleurs des sites et de leurs familles, il sera également réalisé un début d'inventaire des anciens travailleurs décédés en établissant une fiche spécifique sur chacun d'entre eux en ayant — autant que possible — des précisions sur l'état-civil, la période de travail sur les sites d'essais, les causes et circonstances éventuelles du décès.

- Parmi les 1 000 anciens travailleurs des sites interrogés, combien ont dû subir des soins pendant ou après leurs séjours de travail sur les sites et pour quel type de maladie ou d'accident ont-ils été soignés ?

Ampleur du sondage de l'enquête

Nous avons l'intention de prendre contact et d'interroger un échantillon représentatif des anciens travailleurs des sites (environ 1 000 personnes). Nous envisageons également d'interroger la plupart des habitants vivant actuellement à Tureia et Mangareva.

Les résultats de l'enquête seront traduits à l'aide du programme SPSS (Statistical Package for the Social



Sciences). Ce programme informatique sera mis à la disposition du projet. Si nécessaire la banque de données pourra être utilisée pour d'autres programmes. Il nous sera difficile d'interpréter et de faire usage de chaque fragment d'information fourni par l'enquête. Néanmoins, le fait que celle-ci soit enregistrée sur disquette, rendra possible l'obtention d'informations supplémentaires sur des sujets précis.

Agenda

L'étude commencera à la mi-juin 1996. Un rapport

sera rédigé avant la fin de l'année.

- De mi-avril jusqu'à mi-juin : préparation de la recherche (documentation et interviews avec des experts).
- De mi-juin à fin juillet : un mois et demi de recherche sur le terrain.
- Septembre : première analyse des données qualitatives et préparation de l'enquête.
- Octobre : travail d'enquête.
- Novembre à fin décembre : rédaction du rapport. ▲

Réseau international

Interdiction des mines antipersonnel

Belkacem Elomari

ARome, du 27 au 29 septembre 1996, dans le cadre de la campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, regroupant 450 Organisations non-gouvernementales (ONG), a eu lieu la première réunion pour la mise en place d'un réseau, avec comme objectif : établir un dialogue permanent dans le domaine de recherches sur les mines antipersonnel, les producteurs et les exportateurs impliqués dans cette activité qui bafoue les principes du droit international humanitaire.

Belkacem Elomari (Observatoire des transferts d'armements), Tim Casters (Campagne anglaise contre les mines antipersonnel), Andrew Cooper (Human Right Watch, Etats-Unis), Roberto Cuccichini, Francesco Terreri, Marinella Gentile et Nicoletta Denticò, Campagne italienne pour l'interdiction des mines antipersonnel, et Petter Quande (Campagne norvégienne contre les mines antipersonnel), ont participé à cette première rencontre.

Ils ont réaffirmé leur engagement pour faire tout ce qui est en leur possibilité pour renforcer la continuité de l'ICBL (International Campaign to Ban Landmines) dans le domaine politique

Les divers points adoptés lors de la réunion de travail sont les suivants :

— faire tout ce qui est possible pour éviter la duplication des efforts dans nos recherches respectives ;

— renforcer la coopération dans chaque domaine vital comme les nouvelles technologies de mines antipersonnel, le stockage des mines antipersonnel, les exportations de mines et la production de mines antipersonnel dans les pays tant pour la signature de la convention de Genève ou pour l'application d'un moratoire sur la production, l'utilisation et les exportations de mines ;

— prendre un grand soin et faire très attention à la façon dont on utilise les statistiques génériques qui ont été fournies dans le dernier stade de notre campagne dont l'origine reste inconnue et dont la crédibilité reste à prouver ;

— surveillance des industries d'armement et des gouvernements qui les pilotent une fois qu'il est établi qu'une arme est formellement reconnue comme mine antipersonnel ;

— renforcer notre connaissance des mines antipersonnel ou des mines dites "non-létales" et les nouvelles technologies dont certains producteurs font la promotion en les présentant comme des mines alternatives ;

— suggérer à l'ICBL le suivi par une réunion dans un an à partir d'aujourd'hui ;

— renforcer notre connaissance sur la production de mines dans certaines régions comme la Corée du Nord, sud-est asiatique, l'Amérique latine et le sous continent indien. Diverses campagnes peuvent mettre en œuvre leurs ressources et déployer leurs efforts (échange d'informations, constitution de réseaux, et contacts permanents) pour alerter l'opinion publique dans ces pays où le débat sur ces questions est interdit. ▲

La vie du Centre

Un aperçu des activités du Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits durant le trimestre écoulé...

Préparation du Rapport 1996 de l'Observatoire

Les animateurs du CDRPC ont mis l'été à profit pour la préparation de l'édition 1996 du rapport de l'Observatoire dont le thème du dossier sera "emplois et exportations d'armes". Plusieurs auteurs, spécialistes français et étrangers de réputation internationale ainsi que des syndicalistes engagés dans la restructuration de leurs entreprises, ont été mis à contribution. Parution début novembre 1996. Vous pouvez d'ores et déjà le commander (voir dernière page).

Mines antipersonnel

Du 27 au 29 septembre, Belkacem Elomari a participé à Rome à la réunion du Comité de coordination de la campagne internationale contre la production, la commercialisation et l'utilisation des mines antipersonnel. Cette campagne regroupe 450 ONG du monde entier (voir article ci-contre).

Le dossier du dernier numéro de *La lettre de l'Observatoire* est consacré au problème des mines antipersonnel, en écho à la conférence internationale qui s'est tenue du 3 au 5 octobre à Ottawa dans le cadre de la révision de la réglementation internationale.

Journée d'étude sur la coopération militaire

Le 16 novembre, à Lyon, l'Institut des droits de l'homme de Lyon et l'Observatoire des transferts d'armements organisent une journée d'étude sur la coopération militaire. Parmi les intervenants sont prévus M. Michel Voisin, député et rapporteur du budget sur la coopération et M. Abdelwahab Biad, universitaire algérien. Les actes de cette rencontre seront publiés dans *Damoclès* début 1997.

Étude indépendante sur les conséquences des essais nucléaires (suite)

À son démarrage, en juin-juillet (voir *Damoclès* n° 69, page 29), l'étude indépendante a été médiatisée à Tahiti après une conférence de presse de Hiti Tau et de l'Église évangélique. Le CDRPC a également été présenté dans *Tahiti Matin*, avec

une interview de Bruno Barrillot. D'autres interviews ont été réalisées dans *Les Nouvelles de Tahiti*, avec les radios locales *Radio Tefana* (indépendantiste) et l'antenne locale d'*Europe 1*. L'enquête indépendante et le livre-bilan *Les essais nucléaires français 1960-1996* publié par le CDRPC ont également été présentés au cours du journal télévisé de *RFO*, le 13 juillet dernier.

La deuxième phase de l'étude (voir pages 35 à 38) a commencé début octobre. Elle consistera principalement à réaliser l'enquête quantitative auprès d'au moins 1 500 personnes contactées au cours de l'été avec le questionnaire établi au cours de la première phase. Dans ce cadre, Bruno Barrillot s'est rendu en Polynésie du 8 au 27 octobre.

Conférences-débats

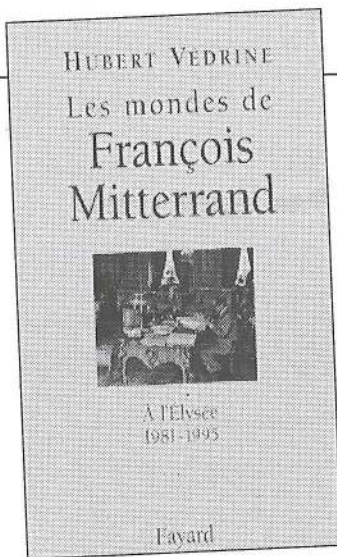
Patrice Bouveret est intervenu dans plusieurs rencontres sur le projet de réforme de l'armée et du service national : à Annonay (07) ainsi qu'à Paris le 5 octobre dernier dans le cadre d'une réunion organisée par l'Associations des amis de Tribune socialiste, aux côtés d'Antoine Sanguinetti, Alain Joxe, Jean-Marie Muller, Ben Cramer, etc. (un compte-rendu de cette rencontre sera édité et peut être déjà commandé, contre 30 F., auprès d'ATS, 40 rue de Malte, 75011 Paris). Le président du CDRPC est également intervenu au cours des journées d'été des Verts qui se sont tenues à Sanguinet (Landes) fin août 1996 sur la question de la reconversion.

Le 3 octobre, à Sarrebruck, Bruno Barrillot a présenté la réforme française lors d'une session de formation des responsables de la pastorale des objecteurs de conscience des diocèses catholiques et protestants de Trèves, Spire et Mayence.

Anniversaire des essais

Le 5 septembre 1996, sur la chaîne franco-allemande *Arte*, Bruno Barrillot était l'invité de l'émission "7 1/2" consacrée à l'anniversaire du premier essai à Moruroa de la campagne de tirs décidée par Jacques Chirac.

Bruno Barrillot &
Patrice Bouveret



Les mondes de François Mitterrand À l'Élysée 1981-1995 Hubert Védrine

Paris, Fayard, 784 p., 780 F.

L'ouvrage d'Hubert Védrine nous fait entrer dans les arcanes du pouvoir, côté "domaine réservé", c'est-à-dire la politique étrangère et militaire française. Conseiller diplomatique, conseiller pour les affaires stratégiques, porte-parole, puis secrétaire général, l'auteur fut durant quatorze ans au côté du président. Et là réside l'intérêt principal de cet ouvrage : il nous fait approcher l'enchaînement des analyses et des décisions, leurs logiques. Il nous donne à voir de l'intérieur. Il ne cherche pas à travers ce livre à régler ses comptes, mais à expliquer et à justifier quelle fût la politique menée durant toutes ses années. En effet, l'auteur garde une grande admiration pour son "patron" dont il montre la complexité, voire même l'ambivalence dans un certain nombre de cas avec peut-être un peu trop de complaisance. « Ces apparentes contradictions, se justifie Hubert Védrine dans l'épilogue, étaient adaptées à ce moment de notre histoire et de celle du monde ; et que, pour concevoir et conduire dans cette période note politique étrangère, ce n'était pas de trop d'être à la fois successivement ou selon les sujets, traditionaliste, moderne et visionnaire. » **P.B.**

BONNES FEUILLES

La querelle sur les essais nucléaires

Le problème des essais nucléaires ne s'est pas posé avant 1992. De 1981 à 1991, le président Mitterrand en a autorisé 96 : moins que les armées ne lui en demandaient, mais elles lui en demandaient plus que le nécessaire. Il s'assurait au préalable que ces essais portaient exclusivement sur la mise au point de nouvelles têtes nucléaires destinées aux armes réellement programmées. La contestation était quasi inexistante en France, endémique mais faible en Océanie, à l'affût et venimeuse dans certains milieux anglo-saxons.

En 1982, j'avais suggéré à Régis Debray de faire une tournée dans le Pacifique Sud pour y évaluer la situation de la France. Régis était pour moi à l'Élysée un merveilleux compagnon. Son intelligence aiguë, dense et pénétrante, sa culture et son agilité intellectuelle lui permettaient de maîtriser très vite n'importe quel problème politico-administratif ou diplomatico-stratégique dès lors qu'il y appliquait son esprit sans a priori. À son retour, il avait recommandé au président d'ouvrir le site de Moruroa aux visites des scientifiques et chercheurs étrangers, y compris les plus hostiles. Il était établi que les accusations d'atteintes à l'environnement étaient pure propagande anti-dissuasion et/ou anti-française, hormis ce qui concernait le tassement du socle géologique. Dès lors, pourquoi donner l'impression de cacher des informations compromettantes ? Le président avait accepté et imposé cette mesure aux armées qu'il avait fallu bousculer d'abord, mais qui avaient joué le jeu ensuite.

En août 1985, j'avais suggéré au président de montrer, par un geste spectaculaire, que l'affaire Greenpeace ne contraindrait pas la France à renoncer à sa politique de dissuasion, ni aux essais qui la sous-tendaient. Ce pourrait être, lui écrivais-je, par un spectaculaire voyage à Moruroa, avec, pour souligner le côté "puissance et technologie", une escale à Kourou. Ce qu'il fit au début de septembre 1985. Il réunit à Moruroa, sous un faré, le "Conseil du Pacifique Sud" fraîche-

ment créé, composé de généraux, de hauts-fonctionnaires parisiens et d'ambassadeurs en poste dans la zone. Nous visitâmes le site et nous baignâmes la nuit dans le lagon — le décalage horaire nous empêchait de dormir —, cependant que le président, assis à une table, sous un arbre devant son faré, lisait et écrivait, et qu'un vent tiède brassait les branches.

En avril 1992, le problème des essais nucléaires n'est pas particulièrement posé quand Pierre Bérégovoy, tout juste nommé premier ministre, arrive à l'Élysée pour informer le président du contenu de sa déclaration de politique générale devant le Parlement. Quelques instants avant que l'huissier ne vienne le chercher dans mon bureau où il vient d'allumer un des petits cigares que je garde à son intention, il me lance, un peu goguenard, qu'il va proposer au président d'arrêter les essais. Il n'a pas le temps de m'en dire davantage, mais, quand il réapparaît, un instant après, c'est pour m'affirmer : « Il est d'accord. » Ses raisons ? Je les reconstitue aisément a posteriori : Pierre Bérégovoy est resté un antimilitariste foncier ; le monde a changé, le Mur est tombé, une occasion se présente à lui, devenu premier ministre, de faire un geste selon son cœur et de faire oublier le *Rainbow Warrior* ; enfin, le PS, bien mal en point, est alors obsédé par la concurrence électorale supplémentaire des écologistes (Bérégovoy nomme Ségolène Royal ministre en espérant qu'elle fera oublier Brice Lalonde). Souci parfaitement légitime de la part d'un chef de gouvernement, qui met son ministre de la défense devant le fait accompli. Mais pourquoi le président, lui, accepte-t-il ? J'ai la conviction que l'argument électoraliste (le vote écologiste) est de peu de prise sur lui. Il a déjà intégré la défaite socialiste aux législatives de mars 1993. Il ne croit pas à la pérennité du vote écologiste, ni qu'il soit possible de le séduire de la sorte, car « ce sont des maximalistes ». Il se soucie plus de l'électorat de gauche et du nouveau contexte international. ▲

Extrait de *Les mondes de François Mitterrand*
d'Hubert Védrine, p. 736-738)

Notes de lecture

La défense, de la nation à l'Europe (2 tomes)

ENA/promotion Victor Schoelcher (1994-1996)

Paris, La documentation française, 908 p., 400 F.

Durant l'automne 1995, la promotion d'élèves de l'École nationale d'administration s'est engagée dans une réflexion sur la défense de la France. Résultat : un outil fort utile présentant et analysant l'appareil militaire autour de son inscription d'une part dans le cadre général de l'action de l'État et d'autre part dans celui de la construction européenne. Ainsi sont notamment analysés :

— l'articulation entre politique de défense politique de sécurité ;

— en quoi une politique de maîtrise des armements peut contribuer à la sécurité et le retard de la France pour prendre en compte cette maîtrise des armements ;

— la position de la France par rapport à l'Otan et son évolution ;

— le rôle de l'outil militaire par rapport à la sécurité intérieure ;

— l'urgence de la mutation de l'industrie de défense pour la constitution d'une base industrielle et technologique adaptée ;

— la question du lien entre la défense et la citoyenneté et l'intégration sociale ;

— la défense et l'aménagement du territoire, les finances publiques, etc. **P.B.**

ductive en quelques années ». (p. 37) On notera cependant un chapitre de l'historien Maurice Vaïsse sur « la France et le traité de Moscou » qui en 1963 aboutit à l'interdiction des essais dans l'atmosphère. On y trouvera également une chronologie des essais — très incomplète — mais dont l'originalité réside dans sa... typographie. En effet, seuls les essais étrangers sont indiqués en caractères gras comme pour minimiser ceux de la France ! **B.B.**

Yearbook 1996

Armament, disarmament and International Security

Sipri

Oxford University Press, 1996, 830 p.

L'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri), évalue le volume global des transferts internationaux d'armes conventionnelles et des systèmes associés, en 1995, à 22 797 millions de dollars constants (1990).

Les États-Unis demeurent le principal producteur et exportateur de matériels militaires conventionnels. La Russie, après une baisse importante en 1994, retrouve sa deuxième place au "palmarès" des pays exportateurs.

Les analyses et les recherches présentées dans cette vingt-septième édition du rapport traitent plusieurs domaines : transferts d'armes conventionnelles, mines anti-personnel, armes dites non-létales, prolifération des armes de destruction massives nucléaires, chimiques et biologiques.

Le rapport est organisé en trois parties : la première traite des aspects de sécurité tant au niveau régional qu'au niveau global, et analyse les moyens à mettre en œuvre pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits.

La deuxième partie est exclusivement centrée sur la production d'armes, la recherche-développement, les dépenses militaires et les exportations d'armes dans le monde. Enfin, la dernière partie est consacrée aux questions relatives à la non-prolifération, au désarmement et au contrôle dans le domaine des armements.

Voilà trente ans — depuis juillet 1966 — que le Sipri a commencé son travail, et comme à son habitude, les données et les analyses qu'il présente dans son rapport annuel constituent une source unique et précieuse d'informations sur la sécurité mondiale en construction. **B.E.**

Ramses 97

sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet

Paris, Dunod, 1996, 404 p., 219 F.

Autre "monument" de la présentation "des grandes tendances du monde", l'annuaire *Ramses* de l'Ifri (Institut français des relations internationales), a choisi cette année pour thème central une présentation des États-Unis, « *imprévisible Gulliver* ». On lira avec intérêt la partie consacrée à la politique étrangère de Bill Clinton qui permettra de mieux resituer les enjeux de la récente actualité au Moyen-Orient. Comme à chaque édition, *Ramses 97* se termine par « le monde en cartes » et « le monde en chiffres », toujours utiles pour la consultation. **B.B.**

Quelle défense pour l'Europe au XXI^e siècle ?

3^e rencontre parlementaire sur la défense

Arthur Paecht et Bernard Stasi

Paris, M&M Conseil, 1996, 213 p., 200 F.

Le conflit bosniaque a mis en exergue les insuffisances et les faiblesses de l'Union européenne dans les domaines politique et militaire. La création d'une véritable identité politique européenne, présuppose, non pas la création d'un instrument militaire, mais une définition harmonieuse, cohérente et commune, des intérêts politiques des divers États de l'Union. Ce livre constitue les actes de la troisième rencontre parlementaire sur la défense durant laquelle furent développées ces problématiques par divers spécialistes et responsables politiques. Sans entrer dans le détail des débats, on peut remarquer, malgré la divergence politique des conférenciers de tous bords, l'existence d'une même approche quant à leur manière d'aborder les problèmes liés à la sécurité et à l'industrie d'armement : le renforcement des exportations de matériels militaires, les restructurations et les rationalisations des industries d'armement... Encore une fois, on assiste à la domination du discours économique au détriment du débat politique. **B.E.**

Les essais nucléaires français

sous la direction d'Yves Le Baut

Bruxelles, Bruylant, 1996, 157 p., 1 680 FB

Les chantres de l'innocuité des essais nucléaires français — militaires ou salariés de la Direction des applications militaires du CEA — viennent de récidiver dans ce livre qui n'apporte rien de nouveau dans l'expression de leur entêtement. Sceptiques sur les simulations, ils s'accordent à dire que « tout coup de frein à l'expérimentation (essai nucléaire aujourd'hui, simulation valable demain) se répercute en amont sur la recherche théorique et technologique, qui devient impro-

Les notes de lecture ont été rédigées par Bruno Barrillot, Patrice Bouveret, Christian Brunier, Belkacem Elomari, et Michel Robert



La dissuasion nucléaire européenne Quel avenir ?

André Dumoulin

Bruxelles, Grip, 1996, 131 p., 475 FB.

A propos de la fameuse "dissuasion concertée" tant proposée par les dirigeants français, André Dumoulin rappelle opportunément qu'il « n'existe quasiment aucun cas de figure où une gesticulation nucléaire française ou britannique puisse être opérée sans une concertation préalable et minimale ». Pourtant, l'auteur développe tous les arguments qui devraient placer la question des armes nucléaires dans les marges du débat européen « alors que la Pesc est moribonde [et] que les aspects nucléaires de la politique de défense européenne n'ont pas encore été définis ». Nous pouvons partager entièrement les perspectives de la finale de ce petit ouvrage très incisif : « Empêcher la diffusion des armes et technologies de destruction massive demeure un objectif partagé par une majorité écrasante d'États dans le monde. Il est du devoir des puissances nucléaires de faire preuve de la plus grande retenue dans ce domaine sachant que l'amélioration de la sécurité régionale et le renforcement de la non-prolifération doivent passer obligatoirement par la marginalisation de leur arsenal nucléaire sur le plan opérationnel et doctrinal. »

B.B.

Quel avenir pour la dissuasion nucléaire française ?

sous la direction de **Pierre Pascallon**

Bruxelles, Bruylant, 1996, 332 p., 2 300 FB.

A l'initiative du professeur Pascallon, devenu député RPR, on trouvera dans ce livre le compte-rendu d'un colloque qui s'est tenu en décembre 1994 à l'Assemblée nationale. Le nombre des intervenants ne reflète aucunement la diversité des opinions sur la dissuasion à laquelle on pourrait s'attendre sous un tel titre interrogatif. En fait, unanimement et moyennant quelques circonlocutions inspirées par l'air du temps, les auteurs s'accordent pour assurer un bel avenir à la dissuasion nucléaire française. En fait, ce colloque constituera le sous-bassement "intellectuel" de la décision de reprise des essais nucléaires par le nouveau président de la République et du "recentrage" des moyens nucléaires de la France organisé par la loi de programmation militaire 1997-2002.

B.B.

India and the Bomb Public Opinion and Nuclear Options

David Cortright and Amitabh Matto

Notre-Dame, Indiana (USA),
University of Notre-Dame Press, 1996, 160 p.

Ce livre permet de mieux comprendre l'actualité, quant à la position de l'Inde sur le traité d'interdiction totale des essais. Il y a un débat public en Inde sur les options nucléaires et c'est ce débat, parmi l'élite du pays, que les auteurs ont voulu analyser. Le sondage effectué pour ce livre montre que seulement 8,5 % des personnes interrogées sont favorables au renoncement à l'arme nucléaire et que 96 % des sondés soutiennent l'idée d'un accord international pour l'élimination des armes nucléaires. Quant à la menace qui justifierait l'option nucléaire de l'Inde, elle vient principalement du Pakistan (plus de 40 %), puis des autres puissances nucléaires (environ 40 %) et seulement en troisième lieu en provenance de Chine (moins de 20 %).

Ce livre est non seulement utile pour comprendre la politique de l'Inde mais aussi pour avoir une vue plus précise de la prolifération en Asie du Sud.

B.B.

Effects of Atomic Radiation A half-century of studies from Hiroshima and Nagasaki

William J. Schull

New York, Willey-Liss, 1995, 397 p.

Le docteur Schull est un spécialiste de renommée mondiale des effets biologiques des radiations. Depuis 1949, il a étudié au Japon les effets de la bombe sur les survivants d'Hiroshima et de Nagasaki. Dans ce livre, il dresse le bilan de 50 ans d'études qui constituent aujourd'hui la base de la compréhension des conséquences de l'exposition aux radiations ionisantes immédiates, à long-terme et héréditaires.

B.B.

Ballistic Missile Proliferation. The politics and technics.

Aaron Karp

Oxford, Sipri/Oxford University Press, 1996, 228 p.

L'incertitude est ce qui peut le mieux caractériser la prolifération des technologies et des missiles balistiques. Des douzaines de pays ont la possibilité d'acquiescer les techniques rudimentaires qui leur permettraient de construire des missiles balistiques. Ce livre montre qu'il y a seulement une poignée de pays qui ont la capacité de mettre au point des missiles à longue por-

tée et que le danger le plus important ne vient pas de ces missiles à hautes technologies mais plutôt du développement de technologies "plus ordinaires" qui vont être à la portée de nombreux pays. Comme on l'a vu dans d'autres débats sur le désarmement, ce ne sont pas les armes les plus puissantes qui sont les plus déstabilisantes mais les plus communes et les plus banales.

B.B.

Sea-Dumped Chemical Weapons: Aspects, Problems and Solutions

Alexander V. Kaffka

Dordrecht (Pays-Bas), Kluwer Academic Publishers
Group, 1996, 170 p., 99 US\$

Ce livre rassemble les contributions d'un colloque de l'Otan sur les munitions chimiques immergées principalement dans les mers nord européennes qui s'est tenu près de Moscou en janvier 1995. On y trouvera des informations géographiques et scientifiques de toute première importance, tant sur les quantités, les dates et la nature de ces rejets qui constituent un danger pour l'environnement que les scientifiques présents à ce colloque se déclarent incapables de quantifier pour le moment. Rappelons que les mers du nord-européen sont d'actives zones de pêche...

Dans le document final, les participants à ce colloque estiment qu'il est impératif qu'un groupe de travail permanent suive attentivement ce problème, jusqu'à ce qu'un mécanisme international officiel de surveillance soit mis en place.

B.B.

Scientific Advances in Alternative Demilitarisation Technologies

Francis W. Holm

Hollande, Kluwer Academic Publishers,
1996, 175 p., 99\$

Actuellement, beaucoup de pays possèdent des vastes stocks d'agents de destruction massive, chimiques, biologiques, etc. La guerre Iran-Irak, dont les horreurs consécutives à l'utilisation des armes chimiques ont fait le tour du monde, par médias interposés, a rappelé l'urgence pour la communauté internationale d'éliminer totalement ces armes.

L'Otan a sponsorisé un groupe de recherche à Varsovie, en Pologne, les 24-25 avril 1995 sur ces questions, avec comme objectif : collecter des informations sur les technologies de démilitarisation, dites alternatives. Ce livre — très technique —, présente ces différentes technologies devant permettre la destruction des stocks existants.

B.E.

Arms and the State: Patterns of Military Production and Trade

Keith Krause

Cambridge study in international Relations
Cambridge University Press, 1995, 299 p.

Le commerce des armes est un aspect omniprésent dans les relations internationales. En effet, aujourd'hui, il implique plus de 50 États exportateurs ou fournisseurs et 120 États clients. Le volume annuel global des transferts d'armements est évalué par l'auteur à 48 milliards de dollars. Dans ce livre — issu d'une thèse de doctorat —, Keith Krause analyse la structure et les forces qui influent sur le système global de production d'armements et les transferts d'armes.

L'auteur distingue les producteurs d'armes selon trois critères : la base de production de défense, les recherches militaires et les capacités de développement. Ces facteurs sont à la base des interactions politiques, économiques et militaires qui motivent les États à produire et à exporter des armes et orientent le commerce international des armes. En centrant son étude sur les processus d'innovation technologique et leur diffusion, l'auteur démontre la nature évolutive de la répartition des technologies militaires et resitue le système actuel des transferts d'armes dans un large contexte historique.

B.E.

Les relations internationales de 1945 à nos jours & La société internationale après la guerre froide

Daniel Colard

Paris, Armand Colin, 1996, 414 p. et 239 p.

Deux manuels, série "Droit international", d'une collection destinée en priorité aux étudiants ; l'organisation en est donc solidement charpenté s'accompagnant après chaque chapitre d'une bibliographie récente des questions abordées. L'analyse des grands problèmes mondiaux se fait sous l'angle de la sociologie politico-juridique dont l'auteur présente la problématique dans son premier ouvrage (grands courants doctrinaux, facteurs du fonctionnement de la société internationale, acteurs internationaux aux prises) ; le ton est celui d'une ouverture bienveillante aux interprétations diverses des transformations internationales.

Le texte du premier ouvrage est d'autant plus classique qu'il s'agit d'une sixième réédition (première publication en 1977) mise à jour sans changement de

structures par rapport à la parution de 1993. Sont donc successivement traités les principes d'un monde anarchique mais en voie d'organisation, les données d'un monde nucléaire et spatial en mutation — la paix par la dissuasion nucléaire puis par le désarmement donnent lieu à des chapitres où les mouvements antinucléaires ont très peu part ! Les problèmes d'un monde bipolaire éclaté et en évolution où détente, recherche du développement et rôle du tiers-monde dans le non-alignement forment l'avant-dernière partie. La formation d'un monde unitaire et solidaire achève de tour d'horizon : y sont étudiés le respect du droit international, la sécurité collective, la protection des droits de l'homme et des minorités, la coopération pour sauvegarder l'environnement — là aussi catastrophes industrielles chimiques et grandes pollutions pétrolières ont plus de place que les effets du nucléaire.

Dans le manuel consacré à l'après-guerre froide, Daniel Colard reprend et met en perspective divers aspects de la société internationale à la lumière de son entrée entre 1989-91 (effondrement des régimes communistes) et 1995 dans le XXI^e siècle. Cet effort pour penser l'histoire immédiate permet de privilégier le rôle de l'ONU et les ouvertures qu'elle offre à l'émergence de nouvelles solidarités planétaires, la nouvelle problématique de l'Europe après la disparition du bloc soviétique (quelle organisation de la sécurité ? quelle orientation pour l'Union européenne après Maastricht ?), le nouveau statut international de la France. Rapports Nord/Sud et maîtrise des armements dans un monde post-communiste sont présentés plus sommairement. Tout à la fois un ouvrage pratique de références simples et le miroir d'une société internationale dominée par les grands États peu concernés par les défis incontestables du siècle à venir que sont sécurité et développement des régions pauvres de la planète

M.R.

le renforcement du rôle des organisations internationales dans la politique extérieure de nombreux États du monde.

Ce livre comporte également une bibliographie fort utile. Pour favoriser une plus large diffusion, l'éditeur a également mis en place un système informatique et une banque de données accessible sur Internet.

B.E.

New Studies in Post-Cold War Security

Edited by K.R. Dark

Hampshire, Dartmouth Publishing Company, 1996, 281 p., 42,50€

Ce livre est tout à fait inhabituel : la plupart des études récentes sur la problématique de sécurité après la guerre froide ont été réalisées par des spécialistes dont la carrière couvre à la fois la période de la guerre froide et ses lendemains. Par contre, les contributeurs de cet ouvrage représentent la première génération de jeunes analystes des problèmes de sécurité de l'après guerre froide.

La première partie de l'ouvrage est composée de deux contributions centrées sur la sécurité après la chute du Mur, traitant des changements en cours aussi bien dans la stratégie de la guerre froide que dans le domaine des armements. Les autres chapitres abordent les problèmes d'ordre régional.

Ce livre se présente comme une nouvelle interprétation de la problématique de sécurité après la guerre froide sans vouloir apparaître comme une étude complète et exhaustive de tous les aspects de la sécurité. Il s'agit d'une introduction pour une nouvelle approche théorique avec des études de cas d'une grande pertinence.

B.E.

The Annual Register

A Record of World Events 1995

Londres, Cartermill Publishing Alan J. Day, 1996, 608 p.

Ce livre présente les plus importants événements qui se sont déroulés dans le monde durant l'année 1995, que ce soit dans la sphère politique, les relations internationales, la sécurité, l'économie, la science, la justice, les arts ou le sport.

Tout en sauvegardant les principes fondateurs de ce rapport annuel — dont la première édition date de 1758 ! —, l'éditeur a néanmoins introduit quelques ajustements et innovations pour refléter les nouvelles réalités nées de la fin de la guerre froide et

Les crises internationales de Pékin-1900 à Sarajevo-1995

Jean-Louis Dufour

Bruxelles, Complexe, 1996, 285 p.

Ce petit livre recense 53 crises internationales du XX^e siècle depuis la révolte des Boxers jusqu'à l'ultimatum de Sarajevo en 1994. Ce recensement est précédé par un exposé plus théorique qui permet de définir et de présenter une typologie des crises. Une bibliographie et un index complètent ce petit ouvrage très utile.

B.B.



Le chaos russe

Jacques Sapir

Paris, La Découverte, 1996, 331 p., 150 F.

C'est un regard pessimiste et lucide que cet ouvrage porte sur les années de transition de la Russie eltsinienne de 1992 à la veille de l'élection présidentielle de 1996. Excellente analyste des désordres cachés de l'Union soviétique, dès les années 80, l'auteur refuse la vision simplifiée — colportée par de nombreux observateurs et journalistes — d'une Russie menacée par l'alliance nationaliste des "rouges" communistes et des "noirs" fascistes à la Jirinovski.

Il met en évidence l'hypocrisie des occidentaux inspirant par leurs gouvernants et leurs experts les schémas d'un technocratisme et d'un économisme sans rivage jouant contre la démocratie et pouvant aboutir à la guerre civile. Le bilan présenté de la situation économique et social n'est pas désespéré : certes la ligne Gaïdar appliquant les recettes du FMI et de la Banque mondiale a aggravé les difficultés de vie quotidienne de la population et provoqué une désindustrialisation importante mais Jacques Sapir constate aussi l'émergence d'une économie mixte où les restructurations-privatisations examinées niveau par niveau selon les entreprises, les secteurs, les régions aux visages divers offrent des adaptations et des possibilités. C'est donc l'évolution politique avec la désintégration de l'ordre institutionnel depuis l'assaut contre le Parlement de 1993, et la crise de l'institution militaire — à l'œuvre en particulier dans la guerre en Tchétchenie — qui semble le plus inquiétant. Un possible libéral-stalinisme lourd de menace pour l'avenir pourrait en sortir. En aboutissant à la mise en place d'un pouvoir à trois têtes ou troïka associant le président malade Eltsine, le premier ministre Tchernomyrdine et l'ambitieux général Lebed, l'élection présidentielle n'apporte qu'une solution incertaine à l'avenir démocratique du pays. **M.R.**

La mondialisation du capital

François Chesnais

Paris, Syros, 1994, 140 F.

Difficile et important, ce livre se veut une ouverture à la réflexion de "ceux d'en bas" face à des gouvernements ayant pour unique principe l'adaptation au marché mondial, toujours plus commandé par le capital argent. Graphiques et tableaux statistiques aident à lire les douze chapitres de cet exposé présentant les étapes et les formes de la montée en puissance — à travers les années 80 — de la concentration du capital et de la mondialisation des marchés financiers.

C'est l'investissement direct à l'étranger le fer de lance de cette mutation : prenant appui sur des entreprises multinationales, constituées en réseaux et se jouant des frontières pour coordonner leurs activités, il accorde une grande place à l'internationalisation de la technologie et au déploiement du capital vers les services, "nouvelles frontières" de l'évolution.

Échanges commerciaux et mouvements financiers dont les groupes industriels sont désormais des agents actifs contribuent à cette prise de pouvoir du capitalisme financier que servent les politiques de libéralisation et de déréglementation.

Réduisant l'autonomie des économies nationales, la capacité des États à conduire des politiques propres, ce capitalisme financier provoque par enchaînement cumulatif la longue dépression actuelle et la crise du mode de développement. **M.R.**

Rapport 1996

Observatoire permanent
de la coopération française

Paris, Desclée de Brouwer, 162 p., 120 F.

Regroupant aujourd'hui une cinquantaine de personnalités venant d'horizons divers, l'Observatoire permanent de la coopération française (OPCF) entend interpellier le pouvoir politique et l'opinion publique sur la politique française d'aide publique au développement (ADP). Un projet important car l'actuelle coopération française trouve son origine dans l'histoire coloniale de la France et — comme pour la politique militaire — relève pour l'essentiel du domaine réservé de l'Élysée. Elle s'appuie sur des réseaux dont le souci premier est loin d'être la démocratie ou le respect des droits de l'homme...

Outre une présentation des derniers chiffres de l'aide française, trois dossiers — précédés chacun d'un "Avis de l'OPCF" — sont développés dans cette édition : le poids du ministère des finances et les liens avec le FMI ; la décentralisation contre le développement local ? ; et les nouveaux enjeux socio-politiques et stratégiques de la coopération militaire française en Afrique.

Rédigé par Dominique Bangoura, le dernier dossier s'interroge sur la finalité et la nature de la politique africaine de la France. Un constat sans concession : « Somme toute, la coopération militaire semble protéger davantage des intérêts français géopolitiques, économiques et commerciaux qu'à mettre en œuvre une politique de défense et de sécurité des États et des populations en Afrique. Après trente-cinq ans d'expérience, la coopération militaire maintient encore au pouvoir les régimes politiques les moins soucieux

du respect de droits de l'homme et des libertés publiques. » **P.B.**

L'économie mondiale 1997

CEPII

Paris, La Découverte, coll. Repères, 1996, 128 p., 49 F.

Après les remous financiers et monétaires de l'année 1995, l'économie mondiale apparaît, au milieu de l'année 1996, comme apaisée. En effet, beaucoup de scénarios alarmants, imaginés par les plus grands économistes, n'ont pas vu le jour. Tels le ralentissement des flux de capitaux vers les pays émergents, les fluctuations des taux de change et les forts déséquilibres commerciaux. En revanche le scénario de l'atterrissage en douceur des États-Unis s'est confirmé. Bref, pour le CEPII, le bilan global est positif, même s'il est un tant soit peu terni par la nouvelle hausse du chômage en Europe où les signes de reprise restent très faibles. Le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), placé auprès du Commissariat du plan, présente dans cet ouvrage plusieurs études prospectives permettant une meilleure compréhension de l'économie internationale. **B.E.**

Tableaux de l'économie française

Insee

Paris, Insee, 1996, 200 p., 80 F.

L'économie française. Édition 1996

Insee

Paris, La livre de poche, 1996, 283 p.

Deux documents de référence pour comprendre l'évolution en chiffres (et succinctement commentée) de la population et de l'économie française. **B.B.**

Conjoncture 1997

Le nouveau bilan économique,
politique et social du monde

sous la direction de Claude Albagli

Paris, Éditions Bréal/Les Échos, 1996, 1 024 p., 195 F.

Outre les 200 fiches pays, présentant les chiffres clés de l'économie et une synthèse de l'actualité politique, le lecteur de *Conjoncture 1997* trouvera une chronologie de l'année écoulée et surtout une analyse rigoureuse des principaux marchés mondiaux, matières premières et industries. **B.B.**

L'état du monde 1997

sous la direction de Serge Cordellier
et de Béatrice Didiot

Paris, La Découverte, 1996, 704 p., 159 F.

On ne présente plus *L'état du monde* tant il est devenu une référence. Outre la deuxième partie consacrée à « tous les pays du monde », ce livre s'ouvre sur « le monde en mutation » avec des enjeux et débats qui méritent une attention particulière. Notons une réflexion sur « les nouveaux rôles des ONG dans le concert mondial » par François de Ravignan qui questionne le poids de la société civile dans les affaires du monde et, dans un domaine qui est familier de nos lecteurs, un appel de Bernard Adam, du Grip, pour « contrôler la prolifération et l'accumulation des armements légers ».

B.B.

Atlas de la population mondiale

Daniel Noin

Paris, Reclus/La Documentation française,
1996, 160 p., 200 F.

Le monde compte en 1995, plus de 5,7 milliards d'hommes et de femmes et progresse de 400 000 naissances par jour ! Mais le monde change, rapidement et de manière très contrastée. C'est ce que l'auteur présente sous forme cartographiée depuis les données traditionnelles de la démographie jusqu'à des informations plus étonnantes, tel le « rapport de masculinité » qui signale le rapport exceptionnel de 218 hommes pour 100 femmes aux Émirats Arabes Unis.

B.B.

**Atlas historique
de l'Amérique du Nord**

Éric Homberger

Paris, Autrement, 1996, 144 p., 159 F.

Ce livre est agréablement illustré de cartes et documents d'époque et constitue une très bonne introduction à l'histoire de l'Amérique. On peut regretter certains choix qui ont fait que, pour la période la plus contemporaine, les États-Unis semblent constituer le tout de l'Amérique du Nord.

B.B.

L'Afrique politique 1996

Démocratisation : arrêts sur images
Centre d'Études d'Afrique Noire

Paris, Karthala, 1996, 294 p.

L'*Afrique politique* n'est pas un "annuaire" de l'Afrique subsaharienne mais, au

fil des éditions, il présente un regard en profondeur sur les pays de cette région du monde. On lira le chapitre très documenté consacré à "l'impasse" au Burundi et, beaucoup plus réconfortant, la présentation de la construction d'un nouvel ordre politique en Ouganda. L'Afrique subsaharienne offre des images contrastées, porteuses des stigmates d'une crise économique et politique durable mais aussi des promesses de normalisation.

B.B.

L'Europe centrale et orientale

coordonné par Édith Lhomel
et Thomas Schreiber

Paris, La Documentation française, 1996, 290 p., 120 F.

Comme pour les éditions annuelles précédentes, on lira avec intérêt ces chroniques consacrées aux pays de l'Europe centrale et orientale écrites par des spécialistes. Le premier dossier, écrit par Paul Garde, est focalisé sur le conflit en ex-Yougoslavie, analysant le déroulement des opérations militaires et les interventions internationales qui ont abouti aux accords de Dayton. Bien que la reprise économique se fasse sentir dans presque tous les États de la région, les réformes structurelles deviennent sources d'inquiétude pour les citoyens. En annexe à la présentation de chaque pays, on trouvera une chronologie et la présentation des instances dirigeantes en 1994-1995.

B.B.

**La souveraineté sur les archipels
Paracels et Spratleys**

Monique Chemillier-Gendreau

Paris, L'Harmattan, 1996, 309 p., 170 F.

Deux archipels, de surcroît inhospitaliers, sont en dispute entre États riverains de l'Asie du Sud-Est (Chine, Vietnam, Philippines, Taiwan, Malaisie). Zones de pêche et promesses de pétrole ont de quoi convaincre ces puissances locales à s'accrocher à ces îlots. L'auteure, professeur de droit public, analyse les titres de souveraineté avancés par chaque État et propose en finale la solution du condominium arbitrée par la Cour internationale de Justice. Bref, elle oppose la voie de la négociation à celle du rapport de forces à l'œuvre actuellement.

B.B.

Le principe de non-violence

Jean-Marie Muller

Paris, Desclée de Brouwer, 324 p., 142 F.

Le "parcours philosophique" de Jean-Marie Muller est retracé en 15 chapitres

dans un livre-somme paru aux éditions DDB. *Le Principe de non-violence* est, de tous les ouvrages du penseur du Man, le plus fécond, celui qui apporte la perspective la plus complète mais également la plus ambiguë sur le concept de non-violence. L'auteur de *Stratégie de l'action non-violente*, best-seller des années soixante-dix, abandonne momentanément le terrain de l'agir non-violent pour se situer dans le registre des principes qui lui donnent sens.

Sur les rapports violence/non-violence, et sans prétendre à l'exhaustivité, J.-M. Muller effectue un rigoureux travail de repérage philosophique à travers les écrits de Kant, Clausewitz, Lévinas, Éric et Simone Weil. Ainsi, il revisite la maxime de Kant à la lumière de ses travaux sur la pensée de Simone Weil dans son éloge de la bonté : « Être violent, c'est se servir d'une personne, des autres simplement comme des moyens, sans considérer que les autres, en tant qu'être humains raisonnables, doivent toujours être estimés en même temps comme des fins. » Sur le plan théorique, les chapitres portant sur la question complexe de la "nécessité de la violence" ou bien encore sur les alternatives à la guerre constituent une avancée indéniable.

Pourtant, la lecture se heurte constamment à une écriture insuffisamment resserrée. Recherchant trop souvent la formule à l'emporte-pièce à celle qui fait sens, l'auteur cède à la rhétorique davantage qu'à l'énoncé clair d'un raisonnement qui aurait été sans doute plus stimulant s'il avait été étayé d'exemples historiques. Mais au-delà des effets de style, nous retiendrons plusieurs affirmations qui mériteraient débat. Ainsi, la non-violence est définie tantôt comme la recherche d'un « équilibre des forces qui assure la justice et la paix » tantôt comme une « attitude corporelle », bien des attributs sont conférés à ce concept qui brouillent sa définition. Une des affirmations centrales de Jean-Marie Muller sur la visée de la non-violence peut paraître paradoxale : « Si la non-violence ne peut prétendre être absolue, elle veut être radicale » et plus loin il affirme que sur le terrain politique « la non-violence ne peut être que relative » (p. 152).

Affirmer que « l'exigence de non-violence est un impératif catégorique », n'est-ce pas, en définitive, une position moraliste ? Cette exigence absolue se heurte à des obstacles insurmontables dans sa traduction politique appliquée aux guerres intratratiques. Faut-il écarter toute éventualité de porter assistance, au besoin par l'interposition de Casques bleus en armes, aux peuples livrés aux couteaux des génocidaires ? Telle est la question fondamentale posée à la lecture de cet ouvrage dont il importe de ne pas donner une réponse définitive, sous peine d'être coupable de "pureté non-violente".

C.B.



Le Congo de Lissouba

René Babu Zalé, Karl Sala, Jean Mye Kulemba et Roland Malumeka

Paris, L'Harmattan, 1996, 246 p., 140 F.

Comment la transition démocratique amorcée au Congo Brazza par la Conférence nationale souveraine de 1991, sanctionnée par des textes y garantissant multipartisme, droits et libertés — Charte de 1991 et Constitution de 1992 — a débouché sur la dictature du président élu Pascal Lissouba, c'est ce qu'explique le Collectif d'intellectuels congolais dont le présent ouvrage tente de percer le mur des médias confisqués par le pouvoir. La présentation des hommes clés de la tragédie congolaise dans leur comportement sous le régime marxiste des années 63 à 90 explique bien des choses : Lissouba, premier ministre dès 1964-66, y organise déjà des groupes violents avant d'être en 1976 un théoricien de la classe-tribu ; Yhombi-Opango est le président sadique de 1977-

79, Denis Sassou Nguesso chef de l'État de 1977 à 1992 invente le « tribalisme scientifique », le chantre de la démocratie, Bernard Kolelas est alors le plus souvent emprisonné ou exilé. La manière dont gouvernement français, hiérarchie catholique et pétroliers d'Elf acceptent que des élections truquées et une démocratie d'intimidation — comme le proclame Lissouba lui-même — sortent du processus de transition, est exemplaire. S'ensuivront sous la présidence de Pascal Lissouba des violations répétées de la légalité et l'organisation de la terreur contre les populations de Brazzaville aux quartiers bombardés avec acharnement en 1993/94. Un quasi génocide masqué par la propagande officielle.

Des pièces importantes pour le dossier de la démocratie en Afrique, même si le propos des auteurs n'est pas toujours aussi clair que le lecteur le souhaiterait et s'il manque une chronologie nécessaire. **M.R.**

STAGES DE FORMATION

organisé par la Commission de Recherche et d'Information
Indépendantes sur la Radioactivité

• RADIOACTIVITÉ ET RADIOPROTECTION

SAMEDI 30 NOVEMBRE 1996

de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Qu'est-ce que la radioactivité ?

Quels sont les moyens de détection ?

Quels sont les effets sur la santé ?

Quelles sont les mesures de protection pour les populations ?

Coût du stage : 400 F. adhérent CRII-RAD - 500 F. non-adhérent

• UTILISATION D'UN COMPTEUR GEIGER

2 dates au choix

MERCREDI 20 NOV. ou SAMEDI 14 DEC. 1996

de 14 h à 18 h

de 9 h à 13 h

Objectif : Permettre aux participants d'utiliser un radiamètre de type "Compteurs Geigers"

Coût du stage : 280 F. adhérent CRII-RAD- 450 F. non-adhérent

Ces stages sont ouverts à tous

Renseignements et lieu des stages : CRII-RAD

CIME 471, Av. Victor Hugo à Valence - Tél. 04 75 40 95 05

N.B. l'association est déclarée comme dispensateur de formation sous le n° 82260030126/préfecture RA, délégation régionale à la formation professionnelle.

Livres reçus

- *Brasiliens geheime Bombe. Das brasilianische Atomprogramm*, de Tania Malheiros, Frankfurt/Main, Report Verl., 1995, 184 p.
- *Brasil A Bomba Oculta. O Programa Nuclear Brasileiro*, de Tania Malheiros, Rio-de-Janeiro, Gryphus, 1993, 164 p.
- *Vigilance et sécurité dans les grandes surfaces*, de Frédéric Ocqueteau et Marie-Lys Pottier, Paris, L'Harmattan, 1995, 236 p., 140 F.
- *Kuwait. World Bibliographical Series*, de Frank A. Clements, Oxford, ABC-Clio, 1996, 366 p., £ 58,50.
- *Quatrième rapport d'activité. 1995*, par la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, Paris, La documentation française, 1996, 164 p., 130 F.
- *L'humanitaire en Somalie après "Restore Hope". Journal d'un HCR*, de François Pfister, Paris, L'Harmattan, 1996, 192 p., 110 F.
- *Le traité militaire*, de Sun Bin (IV^e siècle avant notre ère), traduit et présenté par Valérie Niquet, Paris, Economica, 1996, 124 p., 125 F.
- *China's Arms Acquisition from Abroad. A Quest for "Superb and Secret Weapons"*, de Bates Gill et Taeho Kim, Oxford, Oxford University Press/Sipri, 1995, 159 p.
- *Mission ou démission. Le prix de la Défense*, d'Yves Bonnet, Paris, Ed. Jean Picollec, 1996, 169 p., 96 F.
- *World Population Prospects. The 1994 Revision*, de l'ONU, New York, United Nations, 1995, 885 p.
- *Le droit communautaire et les déchets*, de Nicolas De Sadeleer, Bruxelles/Paris, Bruylant/LGDJ, 1995, 672 p., 2594 FB (HT).
- *Conventional Arms Control. Perspectives on Verification*, de Sergey Koulik et Richard Kokoski, Oxford, Oxford University Press/Sipri, 1995, 323 p., £30,00.
- *Le point sur la gestion des déchets radioactifs*, Agence pour l'énergie nucléaire, Paris, OCDE, 1996, 152 p.
- *Europe from the Balkans to the Urals. the Disintegration of Yugoslavia and the Soviet Union*, Reneo Lukic et Allen Lynch, Oxford, Oxford University Press/Sipri, 1996, 436 p., 276,50 FF.

Complétez votre collection de **Damoclès**

— Actes du Colloque : "Défense de l'Europe ou défense européenne" juin 1989 - 92 pages en co-édition avec <i>Alerte atomique (MDPL)</i>	55 F	— <i>Quelle ONU, pour quelle Paix ?</i> n° 57 - 2 ^{ème} trimestre 1993 - 52 p.	40 F
— <i>Golfe : le nouveau paysage international & Essais nucléaires : les mécanismes de la désinformation</i> n° 45 - sept./oct. 1990 - 36 p.	20 F	— <i>France-Afrique : Quelle coopération militaire ?</i> n° 58 - 3 ^{ème} trimestre 1993 - 44 p.	40 F
— <i>Témoignages. Essais nucléaires français : des Polynésiens prennent la parole</i> novembre 1990 - 76 pages, en co-édition avec <i>Greenpeace</i>	45 F	— <i>Livre blanc, budget militaire 1994...</i> n° 59 - 4 ^{ème} trimestre 1993 - 52 p.	40 F
— <i>Guerre du Golfe : le prix de la paix</i> n° 46 - nov. 90/janv. 91 - 36 p.	20 F	— <i>Les déchets nucléaires militaires français</i> n° 60 - 1 ^{er} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— <i>Budget 1991, le poids des chiffres</i> n° 47 - fév./mars/avril 1991 - 36 p.	20 F	— <i>L'industrie d'armement</i> n° 61 - 2 ^{ème} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— <i>Médias : l'over-Golfe</i> n° 48/49 - été 1991 - 56 p.	30 F	— <i>Paix et démographie</i> n° 62 - 3 ^{ème} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— <i>La conscription : une institution en retard d'une guerre</i> n° 50 - octobre/novembre 1991 - 36 p.	25 F	— <i>La prolifération en question</i> n° 63 - 4 ^{ème} trimestre 1994 - 52 p.	40 F
— <i>Budget militaire 1992 : la France championne toutes catégories</i> n° 51 - décembre/janvier 1992 - 36 p.	25 F	— <i>Projet de réforme de l'ONU</i> n° 64 - 1 ^{er} trimestre 1995 - 52 p.	40 F
— <i>Nouvelles menaces vieux démons</i> Actes du colloque du 25 mai 1991 octobre 1991 - 48 p.	55 F	— <i>Indonésie : arrêt des ventes d'armes</i> n° 65 - 2 ^{ème} trimestre 1995 - 44 p.	40 F
— <i>Paix et environnement</i> n° 52 - février/mars 1992 - 36 p.	25 F	— <i>Essais nucléaires au rapport...</i> n° 66 - 3 ^{ème} trimestre 1995 - 52 p.	40 F
— <i>L'Europe des marchands d'armes</i> n° 53 - avril/mai 1992 - 36 p.	25 F	— <i>CEA : un demi-siècle de pouvoir nucléaire</i> n° 67 - 4 ^{ème} trimestre 1995 - 52 p.	40 F
— <i>La reconversion des industries d'armement</i> n° 54 - juin/septembre 1992 - 36 p.	25 F	— <i>Bilan des essais nucléaires français en Algérie</i> n° 68 - 1 ^{er} trimestre 1996 - 52 p.	40 F
— <i>La loi de programmation militaire 92-94</i> n° 55 - octobre/novembre 1992 - 36 p.	25 F	— <i>Réforme de l'armée : le rendez-vous manqué</i> n° 69 - 2 ^{ème} trimestre 1996 - 36 p.	40 F
— <i>Quelle autonomie stratégique pour la France ? Intervenir ou non en ex-Yougoslavie ?</i> n° 56 - décembre/janvier 1993 - 36 p.	25 F		

(Prix indiqués TVA incluse (2,10%) et port compris)
Les numéros épuisés sont disponibles aux mêmes conditions en photocopie

À commander à : **Damoclès**, BP 1027 69201 Lyon Cedex 01
Chèques à l'ordre du **CDRPC**, CCP Lyon 3305 96 S

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement

numéros (un an) :
France : **160 FF**
Europe : **200 FF**
Autres pays : **220 FF**
Étudiants, chômeurs,
tarif réduit : **120 FF**
Soutien à partir de **250 FF**
Abonnements groupés
*Damoclès/La lettre
de l'Observatoire* :
un an/8 n° : **200 FF**

TVA (2,10%) incluse

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Tél.

S'abonne à *Damoclès* à partir du n° :

S'abonne à *Damoclès* et à *La lettre de l'Observatoire* pour un an

Chèque à l'ordre du **CDRPC**, CCP Lyon 3305 96 S

À renvoyer à **Damoclès**, B.P. 1027, 69201 Lyon Cedex 01

Directeur de publication : **Patrice Bouveret** — CPPAP n° 67010 — Imprimé par **Atelier 26** Tél 04 75 85 51 00

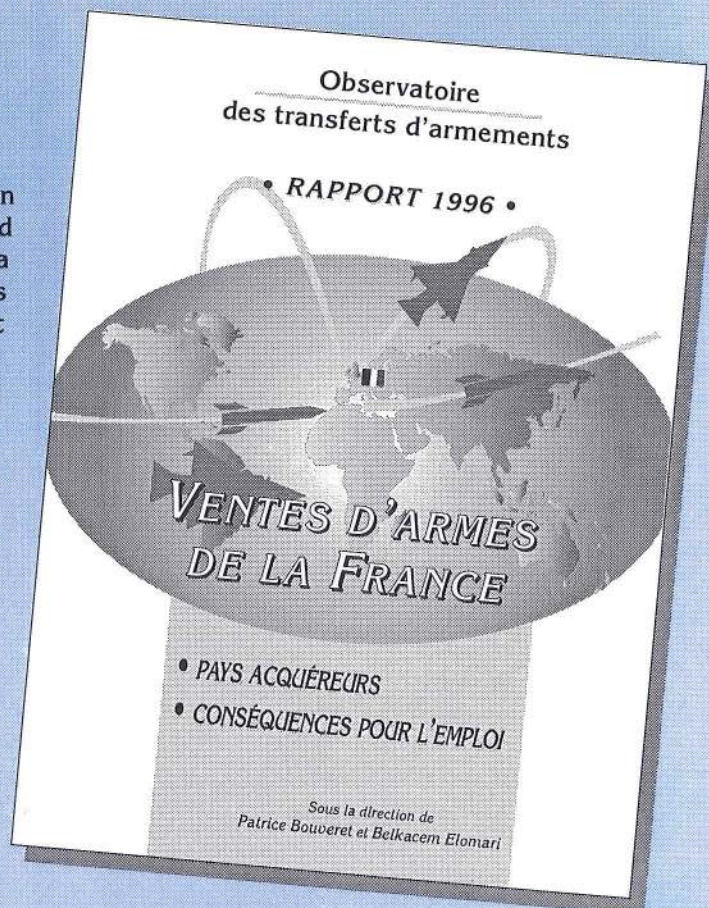
Maquette : **CDRPC** — Dépôt légal à date de parution

NOUVEAU

Avec la publication de la seconde édition de son rapport annuel, l'*Observatoire* entend approfondir l'étude des transferts d'armes de la France et analyser leur impact en termes d'emplois, à l'heure où l'industrie d'armement connaît une importante restructuration.

Réalisé en collaboration avec l'*Institut des droits de l'homme* de Lyon, ce rapport contient une fiche signalétique sur chacun des 76 pays qui ont acquis des armes françaises durant les années 1995 et 1996.

Avec les contributions de Louis Aminot, Bruno Barrillot, Yves Bélanger, Éric Bournot, Patrice Bouveret, Laurent Carroué, Didier Cloarec, Belkacem Elomari, Didier Flegeau, André Golliard, Jean-Paul Hébert, Peter Lock, Lora Lumpe, Luc Mampey, Roland de Penanros, Richard Petris, Sylvain Perret, Philippe Richard, Claude Serfati et Frédéric Vacheron



Informier et agir pour la paix

Le CDRPC a pour objectif de diffuser l'information et de participer à des actions de recherche et de formation sur les questions de paix et de guerre, de désarmement et de militarisation. Les études du CDRPC constituent des moyens d'information uniques et indispensables à qui veut comprendre les mécanismes de la militarisation et agir en pleine connaissance pour un véritable désarmement.

Études disponibles

- 1950-1990 Évolution des ventes d'armes, mars 1991, 62 p. 60 F. (port compris)
- Vers un contrôle démocratique des ventes d'armes : analyse & propositions, mai 1991, 51 p. 60 F. (port compris)
- Fabrication des armes nucléaires en France, septembre 1991, 74 p. 70 F. (port compris)
- Les relations militaires de la France avec les pays en développement octobre 1993, 80 p. 100 F. (port compris)
- Les déchets nucléaires militaires français, février 1994, 384 p. 180 F. (port compris)
- Les coûts cachés du programme Triomphant, mai 1994, 38 p. 50 F. (port compris)
- Les transferts d'armes de la France, mars 1995, 128 p. 100 F. (port compris)
- Observatoire des transferts d'armements : Rapport 1995, novembre 1995, 256 p. 136 F. (port compris)
- Les essais nucléaires français 1960-1996, Conséquences sur l'environnement et la santé, février 1996, 384 p. 180 F. (port compris)

Des dossiers de presse, notamment sur le Traité de non-prolifération, sont également disponibles. Nous consulter.

À commander au CDRPC B.P. 1027 — 69201 Lyon Cedex 01
Chèques à l'ordre du CDRPC : CCP Lyon 3305 96 S